

---

# La revue de l'AGEEFEP

---

Vol.1, N°3

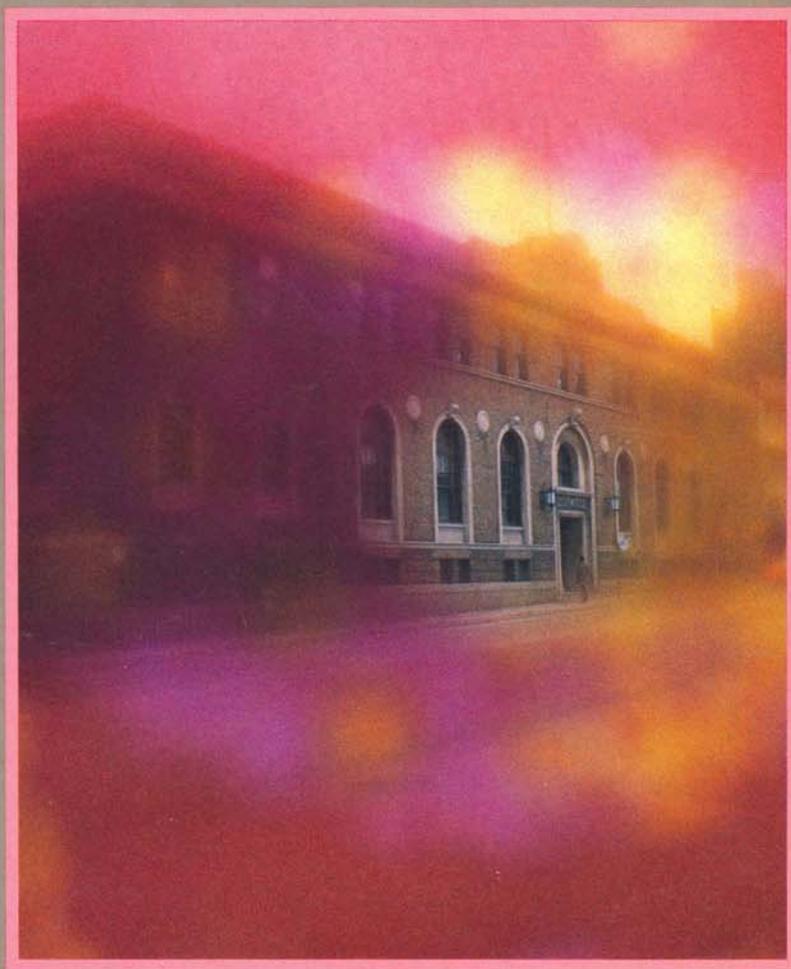
Janvier 1986

## L'AGEEFEP

---

en congrès :

Pour une vraie faculté,  
Pour de vrais diplômes



# LES SEPTS GÉANTS

Ils ont été réélus sans opposition.  
Enthousiastes, dynamiques, ils sont  
prêts à mener la barque de l'Ageefep  
pendant les deux prochaines  
années... et à réussir. Ce sont « les  
sept géants » de l'Ageefep.



1



2



5



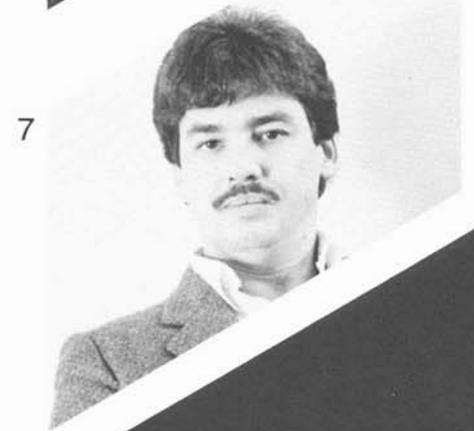
3



6



4



7

1 | Président  
| Robert Martin

2 | Secrétaire général  
| Denis Sylvain

3 | Vice-président à l'information  
| et aux communications  
| Guy Foucault

4 | Vice-président aux Services  
| aux étudiants  
| Jean-Pierre Vézina

5 | Vice-présidente aux affaires  
| étudiantes  
| Chantal Laplante

6 | Vice-présidente aux affaires  
| académiques  
| Georgia Lazarakis

7 | Vice-président à la coopération  
| et au développement  
| Christian Arseneault

# SOMMAIRE

PRÉSENTATION DU COMITÉ EXÉCUTIF .....	2
ÉDITORIAL .....	4
LA FAMILLE À L'AGEEFEP .....	6
PLUME LIBRE .....	7
HORS CAMPUS .....	8
CONGRÈS .....	10
AFFAIRES ACADÉMIQUES .....	14
SERVICES AUX ÉTUDIANTS .....	22
NOTRE FORMATION EN DANGER .....	26
ENTREVUE avec Robert Martin .....	28
COOPÉRATION ET DÉVELOPPEMENT .....	34
À LA FACULTÉ .....	38
AFFAIRES ÉTUDIANTES .....	41
À L'UNIVERSITÉ .....	44
CULTURE .....	46
CHRONIQUE SANTÉ .....	48
RÉSOLUTION .....	49
PRÉSENTATION DES REPRÉSENTANTS ET DES REPRÉSENTANTES DE CERTIFICAT .....	50

**DIRECTION** : Guy Foucault  **RÉDACTION EN CHEF** : Nicole Raymond  **COLLABORATION** : Daniel Baril, Lisette Blanchard, Diane de Bonville, Lucie Giroux, Maude Hervé, Normand Labelle, Lynn Lapierre, Carole Lavallée, Louise Leclair, Claude Lussier, Robert Martin, Francine Ostiguy, Jean Paradis, Ginette Robillard, Serge Rochon, Sylvie Saint-Germain, Denis Sylvain, Christine Vaillancourt  **CORRECTION** : Lisette Blanchard, Maude Hervé, Lynn Lapierre, Nicole Raymond, Ginette Robillard  **PHOTOGRAPHIE** : Nathalie Dorais, Claude Le Bel  **PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE** : Claude Le Bel  **PAGE COUVERTURE** : Liliane Bedey  **MISE EN PAGE ET MONTAGE** : Liliane Bedey, Laurent Spiriti  **SUPERVISION DE LA MISE EN PAGE ET DU MONTAGE** : Liliane Bedey  **PHOTOCOMPOSITION** : Alinéa Inc.  **SÉPARATION DE COULEURS** : Grafix  **IMPRESSION** : Imprimerie Jacques-Cartier  **PUBLICITÉ** : Média Services — 287-1182  **TIRAGE** : 15 000 exemplaires  **La revue de l'Ageefep** est la revue officielle de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal. — **Adresse** : C.P. 6128, Succ. A, Montréal, H3C 3J7 — **Tél.** : (514)842-3678  Tout texte ou illustration publié dans **La revue de l'Ageefep** peut être reproduit avec mention obligatoire de sa source.  **Dépôt légal** : Bibliothèque nationale du Québec, 3<sup>e</sup> trimestre 1985.  Port payé à Montréal, courrier de 2<sup>e</sup> classe, autorisation en cours.

---

Nicole RAYMOND

---

**J**UIN mil neuf cent quatre-vingt-cinq. À Guy Bourgeault succède Jacques Léonard. Un nouveau doyen pour la Faculté de l'éducation permanente ; une nouvelle ère pour les gens qui y œuvrent : clientèle étudiante, cadres, chargés de cours et gens du milieu. À un idéaliste succède un administrateur. Son obsession : le déficit ; son discours : la rationalité ; sa philosophie : la centralisation. Depuis qu'il est à son poste le nouveau doyen fait parler de lui. Mise à pied de cadres, degré zéro de consultation avec les intervenants du milieu, centralisation des décisions. Tout ça pour résorber un déficit accumulé de 1 240 000 \$. Conséquence : les gens ont peur. La méfiance s'installe. Les cadres forment un syndicat, les chargés de cours s'activent, les étudiants s'organisent et le milieu communautaire s'interroge de plus en plus. Jusqu'où ira le doyen ? Nul ne le sait, mais tout le monde s'en doute. Plus loin, mais dans la même — et inquiétante — direction.

C'est ce qu'il faut empêcher. Au moment même où les activités de la Fep sont menacées par un récent rapport d'un comité du Conseil des Universités (voir pages 18, 19, 26 et 27), tous les intervenants et les intervenantes de la Faculté de l'éducation permanente se doivent d'être solidaires dans la défense et la promotion de l'éducation des adultes et de l'éducation permanente. C'est dans cet esprit que des représentants et des représentantes des quatre groupes composant la Fep se sont réunis en groupes de travail pour étudier la possibilité de former un comité conjoint. Les chargés de

cours, les responsables de programme et de recherche, les étudiants et les étudiantes, et les gens du milieu communautaire ont décidé d'unir leurs forces.

On veut mettre sur pied ce « Comité conjoint » parce qu'on sent dans toutes les sphères que la mission de la Fep, soit de développer l'éducation permanente à l'U. de M., est en voie d'être compromise, entre autres par l'attitude quelque peu autocratique du doyen. La très haute administration devra s'occuper rapidement du problème parce qu'il ne faut surtout pas que la Fep devienne l'affaire d'un seul homme. Il faudra que le recteur de l'Université nous dise si l'excellence qu'il vante et qu'il espère doit absolument passer par la centralisation et par les coupures de postes sans consultation préalable des intéressés.

Il faudra aussi que l'administration de l'Université cesse de voir la Faculté de l'éducation permanente comme la vache à lait à laquelle on n'a aucun compte à rendre. On sera forcé de tenir compte des étudiants et des étudiantes de la Fep, parce qu'ils se sont dotés d'une association forte et qu'ils en ont assez d'être négligés. Il faudra leur expliquer pourquoi on retarde indûment, depuis sept ans, l'accréditation du Syndicat des chargés de cours. Serait-ce parce qu'on veut retarder le jour où l'on devra leur fournir ce qu'ils demandent : un service de secrétariat, des bureaux pour recevoir les étudiants et les étudiantes ? Serait-ce parce qu'on pense que l'éducation des adultes ne vaut pas le même investissement que celui que l'on consacre aux fameuses études

O

R

I

A

L

# CONSULTATION

« régulières » ? Serait-ce parce que l'Université oublie son rôle dans la défense des droits fondamentaux dont font partie le droit d'association et le droit à des études de qualité ?

On en est rendu là : c'est l'avenir qui, actuellement, se joue. La liste des comptes à rendre s'allonge ; les intervenants et les intervenantes s'impatientent et il n'est pas loin le jour où l'on verra tout ce beau monde être forcé de se mettre à table, le doyen y compris, la haute administration aussi, pour régler une fois pour toutes les innombrables problèmes de notre Faculté. Ce n'est pas l'adoption du rapport Ménard par l'Assemblée universitaire qui va satisfaire la volonté de changement des étudiants et des étudiantes de la Fep. Ce n'est pas non plus en se gargarisant avec la *mission* de la Fep qu'on changera quoi que ce soit. De toute façon, en ce qui concerne le rapport Ménard, on a tellement tardé à l'étudier que, lorsque cela fut fait en décembre dernier, il n'était même plus d'actualité.

Dans le contexte actuel, il faudra faire plus. Puisque un autre rapport, le « rapport Lacroix » a ignoré la Fep comme si ses activités ne pouvaient faire partie de l'« excellence », l'Université devra, après avoir réglé la question du doyen, commander une nouvelle étude portant spécifiquement sur la qualité de l'enseignement fourni par la Fep. Le nouveau vice-recteur aux études, M. René Simard, est d'accord : il désire faire évaluer l'ensemble du 1<sup>er</sup> cycle et est prêt à commencer par la Fep. Reste à débloquer les fonds nécessaires.

Cette évaluation revêt une grande importance non seulement à cause du droit à des études de qualité mais aussi à cause des fréquentes remises en question des investissements de l'État dans l'éducation des adultes. Il faudra démontrer, et cela tout prochainement devant le Conseil des universités, l'importance pour le gouvernement d'investir dans les programmes courts (certificats) parce que, contrairement à l'hypothèse du comité qui a présenté le récent rapport sur ce sujet, ces programmes n'enlèvent pas nécessairement de la clientèle au baccalauréat. Il faudra s'affranchir du complexe d'infériorité vis-à-vis de l'Ontario que certains cultivent, arrêter de se comparer systématiquement à cette voisine et se demander si elle est vraiment un exemple à suivre. Plutôt que de couper les fonds aux programmes courts parce que 16 % seulement des personnes inscrites le sont dans un but de perfectionnement professionnel, pourquoi ne pas favoriser le plus possible ce recyclage rendu indispensable par les progrès technologiques ? Les rues sont pleines de chômeurs pleins de capacités qui ne demandent qu'à avoir la possibilité de les développer.

Il faudra bien que l'Université finisse par comprendre et par faire comprendre à cet administrateur qu'est le nouveau doyen l'importance de la consultation, l'importance de la collaboration entre toutes les composantes d'une faculté ou d'une université. Au moment où les programmes courts de la Fep sont remis en question, c'est la solidarité et non la méfiance qu'il faut cultiver. ■

# L'AGEEFEP

Le Conseil de direction de l'Ageefep s'est enrichi de la présence d'une directrice et de trois directeurs de famille dynamiques et convaincus de l'importance de l'Association.

Chacune des familles de la Fep a maintenant son représentant ou sa représentante à l'instance où se prennent les décisions de l'Ageefep entre les congrès. Ils ont été élus lors du congrès de novembre. Vous pouvez les rejoindre en laissant un message au 842-3678.



*Richard Lyonnais étudie en toxicomanie, après avoir fait un certificat en gérontologie. Ex-président de syndicat, il saura sûrement bien remplir sa tâche.*

Prévention et santé  
Richard Lyonnais



*Après avoir œuvré dans divers mouvements populaires ainsi que dans l'entreprise privée, Normand Labelle s'est lancé à fond de train dans les activités de l'Ageefep. Il est étudiant en droit.*

Travail et droit  
Normand Labelle



*Étudiant en créativité, Pierre Cinq-Mars est travailleur social au Centre de services sociaux du Montréal métropolitain depuis 1979.*

Formation et intervention sociale  
Pierre Cinq-Mars



*Après avoir complété un bac en science politique, Myriam Massabki étudie en relations publiques à la Fep.*

Communication et culture  
Myriam Massabki

La section Plume libre est réservée aux opinions de nos lecteurs. Toutes les lettres seront publiées, à condition qu'elles soient signées et qu'elles respectent une certaine éthique. Nous nous réservons cependant le droit d'abréger les textes trop longs. L'Ageefep n'endosse pas nécessairement les opinions exprimées dans Plume libre.

## Où suis-je ?

Georgia Lazarakis

C'est formidable ! Je l'ai reçue par la poste ! C'est bien écrit G. L., étudiante à l'Université de Montréal... Penses-tu ? Une petite carte peut être le porte-bonheur...

Les gens veulent peu de choses pour s'épanouir... Plus tard, je reçois une autre lettre. Je ne me souviens pas d'avoir eu autant de plaisir à payer un compte. Est-ce que c'est vrai ? Mon Dieu ! Est-ce que c'est vrai ? Oh ! merveilleux ! Le monde est merveilleux ! Je touche, je caresse ma carte, ma facture et comme ça, je commence mon cours du samedi...

Mais qu'est-ce qui se passe ? Les escaliers roulants ne fonctionnent pas ! Oh !! Il y a peut-être... une panne d'électricité ! Un groupe d'étudiants devant l'ascenseur crie : « Tabarnouche, il ne fonctionne presque jamais les samedis ! » Des gens mal élevés, que je pense ! Ce n'est pas grave, nous allons monter à pied ! C'est bon pour la santé et pour la ligne...

L'Université pense avant nous et **pour nous**. Il faut donc être raisonnable... C'est la famine qui rend le pain plus délicieux, la maladie, la santé plus agréable, la fatigue, le repos plaisant et les coupures budgétaires, les exercices nécessaires et irremplaçables... Monter jusqu'au dixième étage du Pavillon principal, descendre et remonter de nouveau... , c'est le meilleur

leur moyen pour rester en forme et surtout pour conserver la ligne.

Stupide ! C'est bon pour ta ligne mais pas pour ta mienne. Je suis un accidenté du travail.

Malcommode ! Je suis une égoïste ! Je ne pense qu'à moi et à ma ligne. Aime ton prochain, surtout s'il est un accidenté...

À dix heures, je me dirige vers la librairie. Où est-ce que tu vas ? La librairie est fermée le samedi...

Étrange... samedi... fermé... ne fonctionne pas... notions magiques et mystiques...

À midi, je me dépêche d'aller à la cafétéria. J'ai faim ! Mon Dieu que j'ai faim ! Non ! elle est fermée !

À quelle heure la cafétéria ouvre-t-elle, Monsieur ?

La cafétéria ouvre seulement pour les étudiants... Mais justement, j'en suis une... Voyons donc ! Il y a des **ÉTUDIANTS** et des **ÉTUDIANTS**... Les **VRAIS ÉTUDIANTS** ne viennent pas le samedi !

Désespérée, je me dirige vers les machines distributrices !

Tabarnouche ! Elles sont vides... Environnement malsain...

Je commence à être vulgaire. Pourtant, je suis bien élevée.

Mireille, crois-tu aux maladies psychosomatiques ? Depuis que j'ai réalisé qu'il n'y a pas de nourriture, je commence à avoir des frissons ! Non ! C'est rien ! Tu n'es pas folle... C'est le chauffage qui ne fonctionne pas pleinement les fins de semaine.

Probablement que je fais erreur ! Est-ce que c'est bien ici l'Université de Montréal ?

## Au revoir les jeunes.

Laurent Spiriti

Sûr que nous croyons en l'avenir et que nous avons des projets, des espoirs... Mais quand cet avenir se fait sombre et la route cahoteuse alors la situation devient précaire et les solutions peu évidentes.

Alors qu'il ne reste que quelques mois avant la fin de cette « petite » année de la jeunesse, une campagne électorale vient nous couper le sifflet.

Évidemment que c'est important, une campagne électorale ; c'est un moment où le peuple prend son droit de parole, c'est en principe le temps fort de la démocratie ; celui où les citoyens, les citoyennes et les groupes ont l'occasion de se prévaloir au maximum de leur droit d'expression.

Mais en cette année consacrée à la jeunesse, qu'en est-il de l'expression des principaux intéressés ? Ont-ils perdu la parole ou les a-t-on privés de ce droit ?

Quelle partie du discours électoral fait mention, d'une manière significative, de l'attitude qu'entendent adopter les chefs de parti à l'endroit de la jeunesse ? Évidemment, il est inévitable que l'on entende parler de remédier au problème du chômage et de combler les lacunes en éducation. Mais existe-t-il quelque projet qui permettrait à tous, quel que soit leur niveau de scolarité, de jouir de leur droit au travail ?

Projet, subvention et mouvement... Pourtant, l'année se termine dans l'incertitude et l'anxiété d'une jeunesse impuissante qui la regarde tirer sa révérence.

29 novembre 1985

# LA FIN D'UN ISOLEMENT QUI A TROP DURÉ

Vingt et une personnes représentaient les étudiants et les étudiantes hors campus au congrès de fondation. Serait-ce que la tournée des classes a porté fruit... ou que les hors campus en ont assez d'être négligés par la Faculté ?

Christiane VAILLANCOURT

ILS étaient vingt et un, au congrès de fondation de l'Ageefep, pour représenter les 2 000 étudiants et étudiantes hors campus, disséminés à travers toute la province : Sept-Iles, Québec, Trois-Rivières, Drummondville, Belœil, St-Hyacinthe, Valleyfield, Thetford Mines, Verdun, Sorrel, Joliette... Ils étaient vingt et un, au cocktail d'accueil, à l'hôtel Roussillon, à se « reconnaître » dans une impression d'isolement et à discuter de problèmes qu'ils croyaient uniques à leur région. Ils étaient vingt et un, au fil de ces deux jours, à découvrir aussi que tous ceux et celles qu'ils représentent ont non seulement leur place à l'Ageefep mais aussi qu'une équipe convaincue est prête à défendre leurs intérêts sur le campus.

Les étudiants et les étudiantes en région vivent en effet des problèmes qui, s'ils touchent parfois l'étudiante et l'étudiant montréalais, prennent des proportions plus grandes parce que l'information ne leur est pas facilement accessible. Il y a bien sûr, sur place, une personne ressource qu'on appelle moniteur ou monitrice relais, mais elle ne peut toujours répondre adéquatement, faute de temps et de documentation. Outre cette difficulté, d'autres problèmes surgissent tôt ou tard pour les étudiants et les étudiantes en région. À cause d'un bassin de population réduit, le choix des programmes est restreint, la séquence logique des cours n'est pas toujours respectée (un cours peut être dispensé sans que les préalables ne l'aient été) et la possibilité de voir son programme interrompu en cours de route reste une menace constante.

De plus, en région, les volumes obligatoires sont difficiles à acquérir ou à consulter en bibliothèque (quand il y en a une) et les services techniques sont souvent absents dans les cours avec laboratoire. Enfin les étudiants et les étudiantes hors campus paient pour des services « spéciaux » de la Faculté, dont on ne sait pas trop ce qu'ils sont au juste. Le 4 \$ par crédit que les étudiantes et les étudiants montréalais paient pour les Services aux étudiants, ceux qui étudient hors campus le paient à la Fep. Personne n'y échappe.



Les délégués des régions en session de travail lors du Congrès.

C'est dans le but de contrer ces situations que le Comité exécutif de l'Ageefep proposait, dans son rapport sur les affaires régionales, une dizaine de recommandations qui, toutes, furent acceptées telles quelles par l'ensemble des délégués.

D'une part, ces recommandations visent à assurer la présence d'une monitrice ou d'un moniteur relais permanent à temps partiel dans les régions où le nombre le justifie ; à exercer des pressions pour que la Fep établisse une ligne Zénith pour les appels interurbains sans frais ; à mettre sur pied un comité Fep-Ageefep pour assurer un suivi des dossiers en région tout en adressant à la Faculté une requête pour que soient lancées des campagnes de promotion de la Fep en région.

D'autre part, les recommandations favorisent l'augmentation du nombre de programmes dispensés par la Fep, l'augmentation et le respect de l'ordre prioritaire des cours ; des ententes avec des libraires afin qu'ils vendent les volumes obligatoires aux cours et, pour les étudiants et les étudiantes de Québec, une collaboration avec les maisons d'enseignement et des organismes divers afin de permettre aux étudiants et aux étudiantes de la Fep l'accès à leurs bibliothèques.

Afin que les étudiants et les étudiantes en région jouissent d'une plus grande autonomie et de moyens de communication plus appropriés, le Conseil de direction retournera aux régions la moitié des cotisations versées à l'association par les étudiants de la région en question et encouragera fortement l'organisation de conseils régionaux. Un conseil régional se compose d'un délégué ou d'une déléguée de chacune des classes relevant de sa juridiction, d'un président ou d'une présidente régionale et de tous les membres de son Comité exécutif. À ce jour, deux conseils régionaux ont été organisés, un à Québec et un à Saint-Hyacinthe.

L'Ageefep s'assure aussi que les gens qui étudient en région soient bien représentés. Un directeur de chacune des régions siège au Conseil de direction, l'instance déci-

sionnelle de l'Association entre les congrès. De plus, l'Ageefep réserve un siège aux étudiants et aux étudiantes hors campus à tous les Conseils de programme des certificats qui sont dispensés en région.

Ils étaient vingt et un, le dimanche soir, à reprendre, valises en



M<sup>me</sup> Francine Ostiguy  
Directrice — région du Haut St-Laurent

### Lorsque l'enfant paraît

Lorsque l'enfant paraît, tout le monde se réjouit », dit-on. Cette jouissance, nous l'avons vécue les 16 et 17 novembre dernier lors de la naissance de l'Ageefep. Évidemment, celle-ci apporte craintes, appréhensions, espoirs, mais ne doit-on pas pour l'instant se contenter que l'enfant soit en bonne santé sans aucune infirmité apparente ? Pour le reste cela dépend de chacun de nous. C'est à nous qu'il revient de l'éduquer !

Sincères félicitations aux fondateurs ! Je réitère aujourd'hui, appuyée par mon conseil régional, le vote de confiance qui vous fut si « affectueusement » alloué.

Certes, les enjeux sont lourds et on attend des résultats presque dans l'immediat. Cependant, connaissant la croissance rapide des premières années de vie, aurons-nous assez de souffle pour suivre le rythme ? D'autre part, devons-nous aller aussi vite ? Devons-nous capitaliser sur la qualité ou sur la quantité des résultats ? À chacun et à chacune sa réponse !

Cernant les régions, je veux exprimer à tous les représentants et les représentantes combien grande a été ma satisfaction face à la qualité des gens mandatés et mon agréable étonnement de leur enthousiasme. Je profite de l'occasion pour vous inviter, vous des autres régions, à participer à des réunions conjointes si vous en sentez la nécessité. Aussi, nous, du

Haut Saint-Laurent, sommes très heureux de vous avoir rencontrés.

D'autre part, j'aimerais féliciter M<sup>mes</sup> Pierrette Deslandes, étudiante en animation et Jocelyne Matte, étudiante en gérontologie, pour leur élection au Conseil de programme de leur certificat respectif. De plus, à chacun de vous, Nicole, Jocelyne, Paul, Danielle, Pierrette, Claude, je veux dire « merci » pour votre soutien lors de ce congrès. Je peux rassurer tous les étudiants et les étudiantes de vos régions respectives que vous saurez défendre leurs intérêts en tout temps.

Bref, ce congrès de fondation de l'Ageefep sera digne de passer à l'histoire de par la valeur de ses fondateurs et la qualité de ses participants.

À partir des bases solides que nous nous sommes données, c'est à chacun et à chacune de nous d'édifier maintenant la structure qui enracinera le droit à l'éducation de la collectivité adulte du Québec.

C'est à chacun de nous que revient le devoir d'avancer dans la vie sans jamais cesser de croire que nous sommes quelqu'un. C'est à vous, à moi, de nourrir l'espoir que nous avons mise en commun lors de ce mémorable congrès.

Tôt ou tard, les idées nouvelles prennent forme et deviennent réalité. C'est effectivement ce qui nous est arrivé.

Francine OSTIGUY.

# UN ENFANT FORT

Neuf mois après le référendum, l'Ageefep est née. Précoce, le bébé parle déjà... et a toutes ses dents ! Plus de 200 personnes ont assisté à la naissance.

---

Claude LUSSIER

---

**S**AMEDI 15 h, congrès de fondation de l'Ageefep. Le débat piétine. La procédure est laborieuse, les ultra-puristes et les « *m'as-tu-vu au micro* » ont le haut du pavé grâce à la molle complaisance du président d'assemblée.

Le bébé est désiré. Aussi, le comité de fondation qui suit la grossesse depuis neuf mois ainsi que les 170 délégués et déléguées commencent-ils à s'inquiéter.

Pause-café.

Dans les conversations, le mécontentement et le scepticisme gagnent du terrain. Personne ne doute de la naissance, mais on rêvait d'un accouchement sans douleur. C'est-à-dire, sans divisions et sans écœurement.

Le bébé est désiré. Aussi, le comité de fondation qui suit la grossesse depuis neuf mois ainsi que les 170 délégués et déléguées commencent-ils à s'inquiéter.

Fin de la pause. L'assemblée se remet au travail. L'incrédulité règne. Mais voilà que trois événements s'enchaînent dans un même souffle et transforment la situation du tout au tout.

D'abord le spécialiste-accoucheur-président est remplacé par une sorte de sage-femme fort experte et rassurante. Puis une motion de confiance à l'endroit du comité de fondation est votée par l'assemblée. Ovation debout.

L'enthousiasme recréé amène une proposition d'adoption en bloc de la constitution. (L'assemblée en était au troisième chapitre d'un cahier qui en contenait neuf). C'était tentant, vu le retard et la longueur induite des débats précédents.

Mais grâce aux interventions inspirées de quelques délégués et de quelques déléguées, l'assemblée a tout de suite compris qu'une motion de confiance, même unanime et méritée, ne signifiait pas qu'il faille pour autant s'en remettre à 0,05 % des étudiants et des étudiantes de la Fep. Proposition rejetée.

Tout ça s'est passé en vingt minutes. Un beau moment. À partir de cet instant, la conscience collective et l'efficacité ont pris toute la place. Et ce n'est pas à minuit ni tard dans la nuit que le bébé est né mais à 18 h 50, le samedi, 16 novembre 1985. Scorpion, né sous l'influence de l'efficacité, de la rigueur et de l'émotion.

Après le joyeux et copieux repas du dimanche midi, il restait à assurer la survie du poupon. Prévue à la fin de l'ordre du jour, l'étude du budget est ramenée au début de l'après-midi par un vote de l'assemblée, afin de permettre au plus grand nombre de délégués et de déléguées de participer aux débats.

Et de parler d'argent.

Pour certains, les montants sont gros. Ceux-là réagissent

avec une émotion dont la légitimité est douteuse aux yeux de l'assemblée car il leur est difficile de justifier leur désaccord.

Des prolongations du débat, d'abord fixé le matin à vingt minutes par proposition, sont votées. S'ensuivent informations, précisions, discussions, emportements, propositions de compromis... Finalement, l'assemblée adopte les prévisions budgétaires et la cotisation telles que proposées.

L'assemblée donnait ainsi à la nouvelle association les moyens pour que l'enfant soit fort et ne manque de rien. Du lait enrichi pour les deux premières années. Ensuite, il sera toujours temps de voir si le 2 % peut suffire. Pour la majorité, c'est le moins qu'on puisse faire aujourd'hui devant les défis de la reconnaissance et de la sauvegarde de la Fep.

Puis est venue la consécration. Le comité de fondation est élu par acclamation et devient le premier Comité exécutif de l'Ageefep.

L'assemblée donnait ainsi à la nouvelle association les moyens pour que l'enfant soit fort et ne manque de rien.

C'était émouvant de les voir s'enlacer et s'embrasser sur la scène alors qu'ils venaient d'être confirmés dans leurs fonctions. Mêlant sans doute la joie légitime d'avoir misé gros et juste à celle, plus désintéressée mais non moins grande, de voir des mois de dur labeur couronnés de succès, ils ont, pendant quelques secondes, oublié l'assemblée qui, elle aussi semblait-il, avait envie de les embrasser.

C'est un peu plus tard, soit à 19 h 40 le dimanche 17 novembre 1985, que le cordon ombilical fut coupé : clôture de l'assemblée et fin du congrès.

Ce fut un beau, très beau congrès... Il fallait voir, tout au long, les observateurs et les observatrices de la Faecum ou de Mc Gill trépigner d'envie sur leur siège... ■



*Un Comité exécutif pleinement satisfait du travail des délégués.*

*Bon travail...  
Bonne bouffe...  
Bonne humeur !*

# UNE ASSOCIATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Des déléguées et des délégués attentifs et patients, des cahiers de propositions de qualité, une organisation hors pair, des observateurs intéressés. Tous les ingrédients du succès étaient réunis pour faire de ce congrès de fondation un événement... mémorable !

---

Lucie GIROUX

---

« **C'**EST un congrès de fondation, alors on se sent plus engagé que si ça existait depuis belle lurette. » Lilianne, l'une des 170 délégués et déléguées expliquait ainsi l'enthousiasme qui régnait au Congrès de fondation de l'Association des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (Ageefep) les 16 et 17 novembre dernier. Les représentants et les représentantes manifestaient à la fois une certaine fébrilité et un caractère studieux. Peut-être que, onze ans

veur de la formation de l'association.

L'ouverture du congrès a été marquée par la présence du nouveau doyen de la Faculté de l'éducation permanente, M. Jacques Léonard. Ce dernier a signalé les limites du « Rapport Lacroix » sur la qualité de l'enseignement à l'U. de M. Il est déplorable, à son avis, que ce rapport ne traite ni des études du 1<sup>er</sup> cycle, ni de formation des adultes. M. Léonard a également souligné le professionnalisme dont a fait preuve l'équipe qui a mené l'Ageefep de ses débuts jusqu'à son congrès.

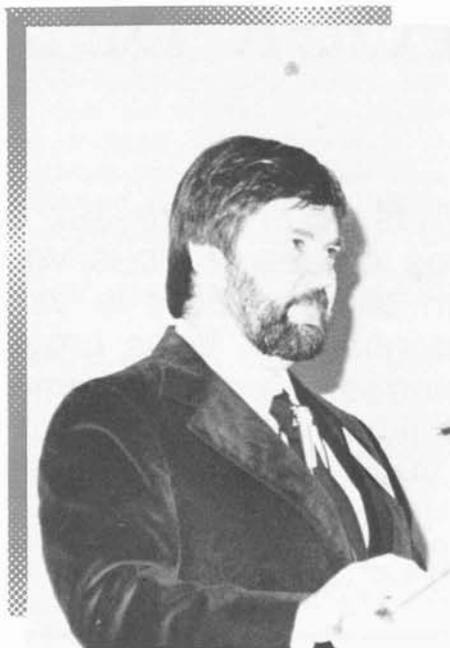
Il semble que les délégués et les déléguées au congrès ont aussi apprécié le travail du Comité exécutif puisque suite à une période de réserve au début du congrès, ils lui ont voté une motion de confiance. Le débat le plus chaud et un des plus longs fut sans aucun doute celui de la fixation de la cotisation. Cependant, après une longue série d'explications et de bons arguments du côté du Comité exécutif et des délégués, le Congrès, à la majorité des deux tiers, vota de fixer la cotisation à 15 \$ par session.

« L'Ageefep va être, à mon avis, un acteur important pour l'avenir de l'éducation des adultes. La Fep est entièrement prête à collaborer. »

— M. Charles Widmer, responsable de l'information de la Faculté.

après la mise sur pied de la Faculté de l'éducation permanente (Fep), ils étaient anxieux de pouvoir s'associer et revendiquer ce à quoi ils ont droit. D'ailleurs lors du référendum de février dernier, 82,5 % des étudiants et des étudiantes avaient voté en fa-

Le lendemain du congrès, M. Robert Martin, président de l'Ageefep nous livrait ses impressions : « *J'ai trouvé les délégués et les déléguées studieux, patients et tenaces !* » Une des priorités de l'Association, c'est de prendre sa place dans toutes les structures universitaires et facultaires, principalement aux 23 Conseils de programme que compte la Fep. À la Faculté de l'éducation permanente, M. Charles Widmer, qui s'occupe des relations avec l'Ageefep, a voulu préciser que, depuis la fondation de la Fep, des étudiants ont siégé au Conseil de faculté et aux Conseils de programme. Seulement, a-t-il mentionné : « *je serais menteur de dire que tous les Conseils de programme ont fonctionné au maximum. Certains Conseils de pro-*



*L'excellence, lui il connaît ça ! Merci à Gilles Lamoureux et à ses collaborateurs et collaboratrices pour l'organisation du Congrès.*

M. Jacques Léonard, doyen de la Fep, a profité du congrès pour signaler les limites du « rapport Lacroix », qui ne traite ni des études de 1<sup>er</sup> cycle, ni de formation des adultes.

*gramme n'ont pas besoin de siéger aussi souvent parce qu'ils sont mieux rodés et qu'ils n'ont pas de problèmes particuliers sur la table* ». À propos d'une autre priorité de l'Association, qui demande que la Fep dispense des baccalauréats spécialisés, M. Widmer avoue que c'est une question complexe mais non irréalisable. À la Fep, dit-il, « *ce genre de baccalauréats spécialisés existe déjà dans trois secteurs : en relations industrielles, en traduction et en criminologie* ».



*M. Jacques Léonard, doyen de la Faculté de l'éducation permanente.*

M. Robert Martin veut aussi, au nom de l'Association, faire en sorte que les services aux étudiants (S.A.E) s'adaptent aux besoins spécifiques des étudiants et des étudiantes adultes de la Fep. Les S.A.E. actuels comprennent le service de Santé, les services Socio-économiques, le service des Sports, le service d'Orienta-

tion et de Consultation psychologique et le service de Pastorale. M. Martin espère qu'il sera possible de transformer le pavillon Mont-Royal en centre communautaire pour les étudiants et les étudiantes de la Fep. Ce centre communautaire offrirait, entre autres, un café-rencontre, une bibliothèque, une salle d'étude, des salles pour le travail d'équipe, une garderie, un bureau d'accueil pour les gens qui retournent aux études, un service de traitement de texte. Ce genre de services n'est offert ni par les S.A.E., ni par la Faculté, ni par l'Université.

Une autre priorité de l'Ageefep, c'est naturellement d'assurer la publication de la revue afin d'entretenir une liaison entre les membres. Pour améliorer la communication, au lendemain du congrès, le Comité exécutif a décidé d'envoyer un bulletin d'information à tous les représentants et les représentantes de classe et ce, toutes les deux semaines. Notons que le Comité exécutif s'est vu donner un autre mandat de deux ans lors du congrès.

Le congrès a, en général, suscité des réactions assez positives. M. Charles Widmer de la Fep a cependant émis quelques critiques dans ses propos : « *Le congrès était bien organisé. Il est par contre regrettable qu'il y ait eu autant de matière à aborder en deux jours. J'aurais souhaité une meilleure représentation, c'est-à-dire un plus grand nombre de délégués et de déléguées. Car l'Ageefep va être, à mon avis, un acteur important pour l'avenir de l'éducation des adultes. La Fep est entièrement prête à collaborer avec l'Association* ». D'autre part, M. Yves Therrien s'avouait « *surpris d'une participation aussi élevée* ». La réaction de M. Martin Munger, secrétaire général de la Faecum, allait dans le même sens : « *Un congrès comme celui d'aujourd'hui, j'ai pas encore vu ça !* » ■

Vous vous intéressez à la qualité de vos études ? Vous voulez décrocher un diplôme dont la valeur soit reconnue ? Vous croyez que les études, de soir comme de jour, doivent être prises au sérieux ? L'Ageefep aussi.

---

Diane DE BONVILLE

---

**L**A raison d'être de l'Ageefep, ce sont les affaires académiques, c'est-à-dire tout ce qui concerne les cours et les études à la Faculté de l'éducation permanente. Le rapport de la vice-présidente aux affaires académiques était le plus volumineux de tous ceux présentés au Congrès de fondation. Les congressistes ont adopté pas moins de 14 propositions, donnant ainsi un mandat considérable à M<sup>me</sup> Georgia Lazarakis, qu'ils ont élue responsable des affaires académiques au Comité exécutif.

À l'Ageefep, on s'est penché sur la question suivante : « Comment peut-on augmenter la qualité de l'enseignement fourni par la Faculté de l'éducation permanente ? » C'est pourquoi les congressistes se sont vu proposer des revendications à faire à la Faculté ou à l'Université, qu'ils ont toutes entérinées.

D'abord, les représentants et les représentantes des étudiants de la Fep demandent qu'on mette tout en œuvre pour que les cours donnés par la Faculté de l'éducation permanente soient reconnus sans problème dans toutes les autres facultés. Souvent, des étudiants et des étudiantes qui s'inscrivent dans d'autres facultés se voient obligés de reprendre des cours qu'ils ont réussis à la Fep, parce que ceux-ci ne sont pas reconnus comme étant de même niveau que ceux des études « régulières ».

Près de la moitié des personnes qui étudient à la Fep le font dans le but d'obtenir un baccalauréat. Cependant, les bac que décerne actuellement la Faculté de l'éducation permanente ne sont que « *de vagues bac « es arts » ou « es sciences » qui ne signifient pas grand-chose aux yeux d'un employeur* », comme l'expliquait Georgia Lazarakis aux congressistes. C'est pourquoi l'Ageefep fera tout en son pouvoir afin que la Fep offre des bac spécialisés. Pour que soient créés de véritables baccalauréats à l'intérieur desquels les études seraient ordonnées selon un niveau d'apprentissage progressif, le Congrès de l'Ageefep a demandé à la Fep de procéder à la restructuration de l'enseignement qu'elle dispense, de façon à ce qu'une progression soit établie dans les cours et les certificats d'une même famille. C'est qu'on reproche souvent aux baccalauréats de la Fep de ne pas être de même niveau que les autres parce qu'ils ne sont qu'une addition de certificats équivalents en difficulté. Les bac « normaux » sont constitués de trois années au cours desquelles le niveau de difficulté des cours augmente, de façon telle qu'une personne a besoin des notions apprises en première année pour compléter la deuxième et ainsi de suite.

Après le bac vient la maîtrise, qu'un nombre important d'étudiants et d'étudiantes de la Fep veulent at-

teindre. Mais, actuellement, la Faculté n'est pas autorisée à dispenser des enseignements de deuxième cycle (maîtrise) ni de troisième cycle (doctorat), « même si on avait précisé lors de sa création que sa limitation au premier cycle ne devait être que provisoire », expliquait Georgia Lazarakis aux congressistes. Cette situation rend presque impossible aux étudiants et aux étudiantes « adultes » l'obtention d'un diplôme de deuxième ou de troisième cycle. « *Compte tenu du problème de la reconnaissance des cours de la Fep par les autres facultés, ce n'est pas toujours facile pour un étudiant ou une étudiante de la Fep d'être admis à la Faculté des études supérieures* », ajoutait M<sup>me</sup> Lazarakis devant un auditoire convaincu d'avance, qui demandait en bloc que la Fep puisse dispenser aussi des études de maîtrise et de doctorat.

Autre objet de revendication de la part des étudiantes et des étudiants réunis en congrès : la reconnaissance des acquis. Étant âgés en moyenne de 32 ans, ayant été pour la plupart sur le marché du travail, les personnes qui étudient à la Fep ont des acquis de formation et d'expérience, qui peuvent être crédités par la Faculté. Le problème, c'est que la Fep n'a pas de politique officielle de reconnaissance des acquis, qui est laissée à la discrétion des responsables de programme. Le Congrès a donc demandé que soit mis sur pied un comité réunissant des représentants et des représentantes de l'Association et de la Faculté, qui établirait une politique de reconnaissance des acquis à la Fep.

La plupart des problèmes pédagogiques vécus par les étudiants et les étudiantes de la Fep ont un rapport certain avec l'absence de corps professoral à la Faculté. « *Nous croyons que la Fep ne sera pas une « vraie faculté » sans avoir un corps professoral. Par exemple, la qualité des cours donnés ne pourrait que s'améliorer ; il serait donc plus aisé de les faire reconnaître par les autres facultés.* » C'est ainsi que la vice-présidente aux affaires académiques expliquait aux congressistes la nécessité d'un corps professoral à la Fep. L'Ageefep ne rejette pas l'idée que l'enseignement soit fourni par des chargés de cours, mais considère

comme indispensable que des professeurs participent à l'orientation et à l'évaluation des programmes. Tant du côté des chargés de cours que des étudiants et des étudiantes, on remarque un manque flagrant d'encadrement à la Faculté de l'éducation permanente. L'arrivée d'un certain nombre de professeurs par famille aiderait sans aucun doute à régler ce problème.

M<sup>me</sup> Lazarakis, dans son rapport d'activités, soulignait une autre lacune : les étudiants et les étudiantes de la Fep ne participent d'aucune façon à la sélection de ceux qui leur enseignent. Pourtant, ce sont eux qui sont assis devant des chargés de cours pendant trois heures le soir ; ils sont quand même bien placés pour voir lesquels sont aptes à transmettre leur savoir ! L'Ageefep veut donc participer à l'embauche des chargés de cours.

Les congressistes se sont aussi penchés sur les problèmes financiers des étudiants et des étudiantes

« adultes ». On sait que le seul régime d'aide financière gouvernementale, celui des Prêts et Bourses, est destiné exclusivement aux étudiants et aux étudiantes à temps plein. Faisant valoir que 80 % des étudiants et des étudiantes à temps partiel sont des adultes et, dans 60 % des cas, des femmes, le Congrès de l'Ageefep a demandé au gouvernement du Québec de modifier le système des Prêts et Bourses pour fournir une aide financière aussi à ceux qui veulent retourner aux études à temps partiel. « *Les adultes qui retournent aux études ne sont pas tous des professeurs qui veulent se perfectionner ; ce sont aussi des jeunes femmes qui veulent se spécialiser et qui, n'ayant pas un salaire élevé ou pas de salaire du tout, ont besoin d'aide pour défrayer leurs frais de scolarité et les frais de garde d'enfants* », explique M<sup>me</sup> Lazarakis.

Enfin, les délégués et les déléguées au congrès ont aussi entériné une proposition visant à demander

## CAO/FAO

### Synonyme de votre avenir ?

#### COURS ET SEMINAIRES DE CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

- en architecture, ingénierie, bâtiment, dessin mécanique ou fabrication
- sessions de jour, soir et week-end
- Situé au centre-ville
- Ordinateurs Apollo; Logiciel Auto-trol
- Démonstrations sur rendez-vous (9-17h)

Pour des renseignements additionnels, composez le

744-7000  
281-9807

du lundi au jeudi de 9h à 19h  
vendredi de 9h à 17h

425, OUEST DE MAISONNEUVE, MONTRÉAL

INSTITUT  
CAO/FAO



COLLÈGE  
VANIER

au gouvernement canadien de ratifier la convention de l'Organisation internationale du travail portant sur le congé éducation payé.

Deux propositions venant de la salle ont été ajoutées à celles de la vice-présidente aux affaires académiques. Plus collées à la réalité immédiate de la Fep, ces propositions demandent d'abord que les cours qui se donnent la fin de semaine puissent aussi être suivis dans la semaine, et que l'horaire des cours soit respecté. D'autre part, le Congrès demande aussi à la Faculté d'informer les étudiants et les étudiantes, dans son bottin annuel, des moments où les cours sont dispensés dans l'année et des dates d'inscription précises pour chaque cours.

Toutes les demandes adressées à la Faculté de l'éducation permanente ont déjà été présentées au Conseil de la Faculté. Elles seront étudiées au cours de la session d'hiver. Pour être en mesure de défendre ces propositions et de faire valoir les intérêts des étudiants et des étudiantes à tous les niveaux, le Congrès a élu des représentants et des représentantes des étudiants qui siègeront à tous les Conseils de famille et à tous les Conseils de programme. Ces conseils sont les instances responsables de l'orientation pédagogique de chacune des familles et de chacun des certificats. Les représentants et les représentantes, qui agiront en collaboration avec les directeurs et la directrice de famille et la vice-présidente aux affaires académiques, seront les porte-parole des étudiants et des étudiantes.

Espérons que cette collaboration contribuera à régler les nombreux problèmes pédagogiques à la Fep...



Diane DE BONVILLE

« **M**ONSIEUR Martin, me voilà ! ». Telle a été la réaction de Georgia Lazarakis quand elle a entendu parler de l'Ageefep. Ce n'est pas seulement depuis l'automne 1984 que Georgia Lazarakis s'intéresse aux affaires académiques. Étudiante en santé et sécurité au travail voilà quelques années, maintenant en santé communautaire, M<sup>me</sup> Lazarakis était membre du Conseil de programme de santé et sécurité au travail. Elle voyait déjà des lacunes à la Fep et c'est pourquoi elle présentait un rapport sur les services aux étudiants au même conseil. Elle déplorait aussi l'absence d'une association.

Cette dame s'est donc jointe au groupe des instigateurs de l'Ageefep. Pourquoi précisément les affaires académiques ? « *Tout simplement par conviction personnelle. Depuis longtemps, ces dossiers m'intéressent. J'y voyais beaucoup de lacunes comme les bac non spécialisés ou encore le problème de la reconnaissance des acquis. Il était et il est encore important pour moi d'essayer de faire quelque chose.* »

De toute façon, Georgia Lazarakis s'implique dans tout ce qui s'appelle association communautaire. Présidente de l'Association des femmes helléniques de Montréal, travaillant dans un C.L.S.C. depuis 1979 comme responsable des programmes de diffusion de l'information sur la santé et la sécurité au travail, elle a aussi participé à l'élaboration de programmes concernant la prévention

# UN PROFIL... GREC !



et la formation en santé pour les adultes. Elle a même écrit quatre documents diffusés en quatre langues sur la sécurité au travail.

Cette orientation vers la santé et la sécurité ne vient pas de nulle part. Déjà, lorsqu'elle vivait en Grèce (en Crète plus précisément), Georgia Lazarakis complétait ses études à l'École supérieure des infirmières visiteuses. À 26 ans, à la suite de son mariage avec un monsieur qui aimait beaucoup Montréal, Georgia venait s'installer chez nous, échangeant l'été pour l'hiver. Ne parlant que le grec et voulant communiquer avec nous, Georgia prit des cours de français et d'anglais. Entre temps, elle mettait au monde Kristina. Sa fille a maintenant neuf ans et peut-être qu'un jour, elle aussi sera vice-présidente d'une association étudiante, si elle n'est pas déjà présidente de sa classe de 4<sup>e</sup> année A... ■

LILIANE BEDEY

G R A P H I S T E

Tél.: 725-1958

Claude LE BEL

Photographe

Tél.: 843-7894

# DE L'EXPÉRIENCE EN JOURNALISME

Vous étudiez en journalisme et vous voulez vous frotter à la réalité d'une revue? Les doigts vous démangent, vous êtes caricaturiste, dessinateur, BDiste? Photographe, peut-être? Vous détestez les fautes de français au point de les corriger dans votre journal le matin? Vous n'aimez pas écrire mais vous

savez poser les bonnes questions aux bonnes personnes?

Nous vous attendons TOUS. Venez ajouter vos talents à ceux de l'équipe actuelle; venez mettre votre touche personnelle à la revue.

Contactez Guy Foucault au 842-3678.



Voyages Navigair  
Guylaine Beaudoin  
337-3727 525-7625

**SKI FRANCE**  
8 JOURS 695<sup>s</sup>

les Menuires  
la Plagne



**MAROC:**  
2 sem. à partir de 745<sup>s</sup>

**CANCUN:**  
1 sem. à partir de 429<sup>s</sup>

PLUSIEURS AUTRES DESTINATIONS  
À PRIX IMBATTABLE

## CAO/FAO

### Synonyme de votre avenir?

#### COURS ET SEMINAIRES DE CONCEPTION ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

- en architecture, ingénierie, bâtiment, dessin mécanique ou fabrication
- sessions de jour, soir et week-end
- Situé au centre-ville
- Ordinateurs Apollo; Logiciel Auto-trol
- Démonstrations sur rendez-vous (9-17h)

Pour des renseignements additionnels, composez le

744-7000  
281-9807

du lundi au jeudi de 9h à 19h  
vendredi de 9h à 17h

425, OUEST DE MAISONNEUVE, MONTRÉAL

**INSTITUT  
CAO/FAO**



**COLLÈGE  
VANIER**

# LA FORMATION COURTE DANS L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

Il y a des rapports qui ne passent pas inaperçus. Un rapport d'un comité du Conseil des Universités fait partie de ceux-là. Il remet en question les programmes de formation courte au Québec, c'est-à-dire les certificats. Pourrons-nous finir nos bac ?

---

Serge ROCHON

---

**U**NE des caractéristiques principales du monde universitaire est sans aucun doute la publication de volumineux rapports. Ces rapports sont si fréquents que, souvent, on a l'impression que les administrateurs et les administratrices ne perçoivent les étudiants et les étudiantes que par l'encre de leurs plumes. Ils peuvent concerner l'orientation d'une faculté, la recherche universitaire, les programmes d'enseignement ou plusieurs autres aspects. Il y a toutefois des rapports qui sont plus importants que d'autres. Un récent rapport d'un comité ad hoc du Conseil des Universités concernant la prolifération des programmes courts fait partie de cette catégorie.

Au récent congrès de l'Ageefep, le président de l'Association, M. Robert Martin, soulignait que si les recommandations du comité étaient mises en application, la formation dispensée actuellement par la Fep serait en danger. En effet, selon le comité, les universités francophones du Québec sont bonnes premières en ce qui concerne la prolifération des programmes courts. La conséquence principale de cette situation est que le Québec prend du retard sur les autres provinces canadiennes pour la

production de bacheliers et de bachelières. Devant cet état de fait, le comité propose que les institutions universitaires changent d'orientation pour favoriser davantage les études régulières.

Dans la première partie de son rapport, le comité dresse une description du phénomène de la prolifération des programmes courts au Québec. Le comité observe que le Québec connaît à l'heure actuelle une baisse en ce qui a trait à la fréquentation du baccalauréat. D'un autre côté, il remarque que la fréquentation du certificat s'y accélère à un rythme rapide. Ainsi, le comité constate qu'en 1982-1983, 25,2 % des étudiantes et des étudiants inscrits au 1<sup>er</sup> cycle au Québec étaient au certificat. Au cours de la même année, 73 % des inscrits à des études de certificat au Canada se retrouvaient au Québec. Le comité précise que ce phénomène atteint surtout les universités francophones du Québec. En fait, deux institutions regroupent 89 % de cette clientèle, soit l'Université du Québec et l'Université de Montréal.

Après avoir constaté une augmentation du nombre d'étudiants et d'étudiantes dans les programmes dits de formation courte entre 1978-1979 et 1982-1983, le comité lance

un avertissement aux principaux intervenants et aux principales intervenantes de la communauté universitaire en affirmant que « *si la tendance se maintient, il y aura en 1989-1990 autant d'inscrits et d'inscrites aux programmes de formation courte qu'au baccalauréat.* »

Par ailleurs, on retrouve 414 programmes de formation courte au Québec. Les secteurs qui attirent le plus la clientèle sont l'administration et l'éducation, suivis des sciences appliquées comprenant l'informatique et les sciences humaines. Mais le comité note que 66,5 % des programmes courts ont un contenu qui diffère du contenu du baccalauréat. Il en découle donc des difficultés d'intégration pour l'étudiant ou l'étudiante qui veut poursuivre des études au niveau du baccalauréat. Les programmes de formation courte représentent en fait un système d'éducation parallèle au système d'enseignement régulier.

Le comité constate aussi que la formation courte attire une clientèle en âge de poursuivre des études régulières, c'est-à-dire les 20-24 ans. La catégorie d'âge des 25 ans et moins que l'on s'attendrait de trouver plutôt dans les programmes réguliers à temps complet, compte pour 17 % de la clientèle de certificat. Le comité regrette cette situation. Cependant, la distribution des groupes d'âges varie selon les institutions, ce qui fait que l'U de M, par exemple, attire des candidates et des candidats plus âgés qu'à l'Uqam.

Finalement, les statistiques énumérées par le comité ont un but précis. Elles permettent de démontrer que la formation courte polarise peu d'inscrits et d'inscrites (16 % de la clientèle) en perfectionnement professionnel, c'est-à-dire pour les personnes désirant acquérir un perfectionnement relié au travail.

Pour le comité, il n'y a pas d'équivoque : l'impact principal du phénomène de la prolifération des programmes courts est que le Québec prend un retard considérable. Au Québec, la moyenne d'années de scolarité universitaire (certificat, baccalauréat, etc.) est inférieure à celle du reste du Canada. La cause principale en est l'attribution de certificats de premier cycle qui abaisse

le nombre moyen d'années de scolarité.

De plus, l'accroissement des clientèles en formation courte a un impact considérable sur les études de 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. Le comité remarque qu'à la lumière des subventions au prorata de la population étudiante en 1983-1984, le secteur des certificats pour l'ensemble des universités québécoises a été avantagé et ce, au détriment des études de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles. Qui plus est, le surdéveloppement des clientèles de certificat a appauvri le baccalauréat où le taux de croissance faible a entraîné des coupures budgétaires substantielles.

Selon le comité, la formule actuelle du financement des universités est une cause majeure de l'accroissement des clientèles en formation courte. Il faut savoir que cette formule favorise le développement quantitatif des clientèles — le gouvernement subventionne les universités par tête de pipe. C'est ce qui a provoqué, entre les universités, une course folle aux clientèles. Le comité affirme que l'énergie investie dans le système universitaire québécois au 1<sup>er</sup> cycle est déportée vers le secteur de la formation courte et que cette situation a un impact négatif sur le nombre de bacheliers et de bacheliers produits au Québec.

Avec une telle analyse, le comité propose des solutions susceptibles d'apporter des réaménagements majeurs dans les programmes de formation courte. La principale recommandation fait en sorte que toutes les activités créditées de 1<sup>er</sup> cycle mènent à un grade régulier en abolissant le baccalauréat par cumul de certificats. Pour le comité, une telle modification aurait pour effet d'inciter davantage les étudiants et les étudiantes à poursuivre des études de 2<sup>e</sup> cycle, ce que ne permet pas le cumul de certificats.

Le rapport du comité ad hoc du Conseil des Universités n'est pour le moment qu'un simple document de réflexion. Le Conseil des Universités a entrepris une vaste consultation auprès de la communauté universitaire. Les réactions risquent d'être vives. Car c'est le genre de rapports que les intervenants et les intervenantes ne prennent pas à la légère. ■

# L'UNIVERSITÉ À TEMPS PARTIEL, OUI !

M. Guy Bourgeault a une longue expérience dans le domaine de l'éducation des adultes ; il a été doyen de la Fep de 1976 à juin 1985. Avec sa permission, nous vous présentons un large extrait d'un article qu'il a écrit dans *Le Devoir* du 29 mai 1985, en réplique à un éditorial.

---

Guy BOURGEAULT

---

**J**E veux d'abord vous remercier d'avoir porté devant l'opinion publique un débat jusqu'alors confiné aux seuls couloirs et coulisses du ministère de l'Enseignement supérieur, du Conseil des universités et peut-être de la Conférence des recteurs. Ce débat, qui intéresse l'ensemble de la collectivité, porte sur la place des programmes *courts* (ou des *certificats*) dans les universités québécoises. Il porte plus largement sur la qualité des études universitaires qui doit être maintenue et constamment améliorée alors même qu'il faut faire face à de nouveaux besoins de formation et de perfectionnement. En 1979, la Commission d'étude sur les universités (commission Angers) invitait dans cet esprit les universités québécoises à faire le plus grand cas des exigences de rigueur et de qualité et à prendre acte, pour adapter en conséquence structures et mentalités, du « cheminement discontinu » d'un nombre croissant d'étudiants.

Une inquiétude souvent exprimée en certains cercles au cours des deux ou trois dernières années : alors que « les études avancées (maîtrise, doctorat) sont sous-développées », le dévelop-

pement des universités ne tient-il pas largement au fait que « les étudiants s'inscrivent de façon disproportionnée à des programmes courts comme les certificats », dont on va parfois jusqu'à dire qu'ils ne seraient que « des semblants de programmes universitaires » ?

Je reconnâtrai que, compte tenu des règles en vigueur touchant leur financement, « des raisons financières » ont sans doute poussé les universités à encourager le développement de tels programmes. Il ne s'ensuit pas pour autant que ces raisons soient exclusives d'autres. Surtout, il convient de reconnaître que la récente remise en cause de ces programmes est faite, elle aussi, pour des raisons financières. Mais passons ! l'essentiel n'est pas là.

Je suis depuis bientôt huit ans doyen de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal : faculté à qui l'on peut attribuer l'honneur d'avoir créé la formule — ou le format — du certificat il y a environ vingt ans ; faculté qui a créé, au fil des années, 55 programmes de certificat, dont une trentaine sont encore actifs et regroupent à peu près 20 % des enseignements de premier cycle dispensés à l'Université de Montréal. C'est à ce titre que j'ai cru opportun de rappeler, pour nourrir le débat, quelques éléments d'information complémentaire.

1. On a souvent déploré le retard du groupe des Québécois francophones en matière de fréquentation des universités et de diplomation. C'est pour aider à rattraper ce retard que le certificat a été inventé : il permettait et il permet toujours à des personnes

qui ont quitté le circuit scolaire depuis plus ou moins longtemps, en leur offrant une seconde chance, de s'inscrire dans un processus d'études universitaires de premier et parfois de second cycle sans renoncer — chose souvent impossible — à leurs engagements familiaux, professionnels, sociaux et donc à *temps partiel* et sans être découragées par la perspective de n'obtenir de sanction ou de reconnaissance officielle de leurs études réussies que dans huit, dix ou douze ans. Au cours des vingt dernières années, quelque 25 000 certificats d'études universitaires ont été décernés à la seule Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal.

2. Les personnes qui s'inscrivent à ces programmes courts le font généralement comme à une première étape, puis à une seconde et finalement à une troisième tranche de baccalauréat. En effet, des quelque 25,000 certificats mentionnés plus haut, 9 000 environ ont d'ores et déjà été intégrés dans les quelque 3 000 baccalauréats décernés, et une grande proportion des 16 000 autres sont déjà inscrits dans des profils de baccalauréat qui seront octroyés au cours des prochaines années.

3. Bon nombre des *certificats* offerts par les universités du Québec sont des programmes de deuxième cycle et peuvent être intégrés dans la démarche à plus long terme d'études de maîtrise.

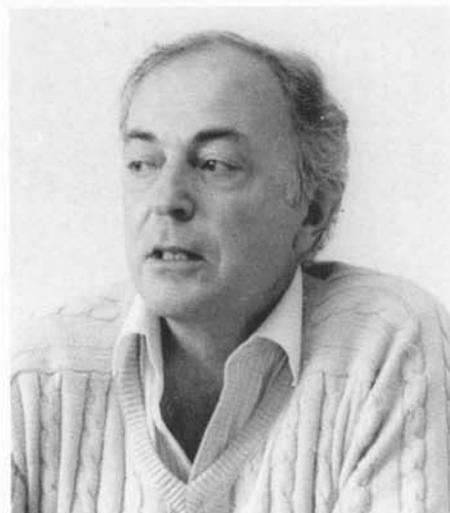
À la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, environ 20 % des nouveaux étudiants inscrits en 1984-1985 à des programmes de certificat, soit quelque 1 200 sur 6 000, étaient au départ ou au moment de leur admission détenteurs d'un diplôme d'études universitaires de premier cycle. On les retrouve surtout dans des programmes qui permettent d'acquérir des formations complémentaires ou d'appoint dans des champs

nouveaux tant d'étude ou de recherche que de pratique professionnelle : coopération, créativité, gérontologie, information/journalisme, santé communautaire, santé et sécurité au travail, toxicomanies (prévention et intervention) — pour ne citer que quelques certificats existants.

4. Le conseil de la Faculté de l'éducation permanente étudie de mois en mois les profils de baccalauréat composés de trois certificats. L'étude révèle la très grande cohérence de ces profils, qui sont en pratique ceux de baccalauréats spécialisés ou, plus souvent peut-être, de baccalauréats avec sujets majeur et mineur. La relative polyvalence attestée par les baccalauréats de ce dernier type, souhaitée depuis longtemps par les analystes de l'enseignement supérieur semble depuis peu davantage appréciée et recherchée par les employeurs. Comme quoi, à l'encontre de certaines affirmations, questions ou insinuations, la cohérence et la qualité ne sont pas ici sacrifiées !

En outre, bon nombre de détenteurs de tels baccalauréats se sont inscrits à des études de deuxième cycle (maîtrise) et ont réussi, aucune différence significative n'ayant été jusqu'à maintenant observée entre ces personnes et les autres étudiants issus de filières souvent qualifiées de « régulières ».

5. Plusieurs, et j'en étais, avaient souhaité que ces formats « légers » (les formats seulement) rendent accessibles aux « classes populaires » des études universitaires gardant au baccalauréat ou à la maîtrise « le même poids » que les profils plus classiques. Les résultats à cet égard sont plutôt décevants. À la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal, un bureau de la recherche tient constamment à jour une étude sur le « profil socio-économique des étudiants à temps partiel inscrits à des pro-



M. Guy Bourgeault, à la défense des programmes courts.

grammes courts ou de certificat ». Il appert que, malgré quelques « redressements », les mieux nantis au départ à tous points de vue sont ici encore les mieux partagés.

Ce bureau poursuit également sur les questions posées dans le présent débat une étude dont la Faculté entend rendre les résultats publics dès que possible.

Les rattrapages quant à la fréquentation des universités et quant à la diplomation dans la communauté francophone du Québec, par rapport à l'étalon Ontario ou même par rapport à la communauté anglophone du Québec, ne sont pas encore achevés, pas même au premier cycle. Je reconnais néanmoins volontiers avec vous l'urgence de faire désormais porter les efforts au niveau des études universitaires de second et de troisième cycles. Je ne crois cependant pas que ce virage doive ni même puisse être pris au détriment des efforts consentis au niveau des études universitaires de premier cycle — lesquelles, outre qu'elles préparent souvent à l'exercice professionnel ou au « marché du travail », sont en pratique le portique obligé des études de maîtrise et de doctorat. ■

# AGEEFEP-FAECUM : DES NÉGOCIATIONS BIEN ENGAGÉES

Face aux demandes de l'Ageefep pour des Services aux étudiants mieux adaptés aux besoins des étudiants et des étudiantes de la Fep, la Faecum, réaliste, a décidé de bouger. Du côté de la direction des S.A.E. on préfère la politique de l'autruche.

---

Nicole RAYMOND

---

**I**l est clair qu'un étudiant qui paie pour des services a le droit d'exiger que ces services soient adaptés à ses besoins. On ne change pas le monde entier pour une faculté, mais c'est sûr qu'il y aura des réaménagements des Services aux étudiants en fonction des demandes de l'Ageefep ». C'est ainsi que M. Sébastien Richard, délégué général de la Faecum (la Fédération étudiante du campus) aux Services aux étudiants entrevoit les négociations qui s'amorcent pour la restructuration de ces services.

Depuis ses débuts, l'Ageefep réclame que les Services aux étudiants (S.A.E.) soient réévalués en fonction des besoins des étudiants et des étudiantes de la Fep. Rappelons que tous les étudiants et les étudiantes, de jour comme de soir, paient 4 \$ par crédit pour ces services et que des études ont prouvé que les étudiants et les étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente n'utilisent que très peu ces services.<sup>1</sup> Ce fait n'est contesté par à peu près personne, sauf par le

directeur des S.A.E., M. Yves Therrien (voir encadré). M. Sébastien Richard, lui, est catégorique : « Je prends pour acquis que les étudiants de la Fep n'utilisent pas, ou utilisent trop peu les Services aux étudiants ».

Cette façon de voir les choses étant la plus répandue à la Faecum, l'Ageefep voit venir avec beaucoup d'espoir les négociations avec la Fédération. La Faecum élit les étudiants et les étudiantes qui siègent de façon majoritaire aux comités qui administrent les S.A.E. ; elle est donc le principal interlocuteur de l'Ageefep dans les négociations concernant les services aux étudiants.

La Faecum a tout intérêt à donner satisfaction aux étudiants et aux étudiantes de la Fep, parce que ceux-ci sont déterminés à obtenir des services plus adaptés à leurs besoins. On l'a vu au congrès de l'Ageefep : l'assemblée a applaudi à tout rompre un délégué qui a proposé que les sommes que les étudiants et les étudiantes de la Fep paient aux S.A.E. soient administrées séparément et consacrées exclusive-



Photo Continuum

M. Sébastien Richard, responsable des S.A.E. élu par la Faecum.

ment à leurs besoins particuliers. Cependant, deux interventions ont suffi pour que la salle vote contre la proposition et adopte plutôt la position présentée par l'exécutif, c'est-à-dire de négocier d'abord et de passer aux grands moyens seulement si les S.A.E. refusent de s'adapter. M. Robert Martin, président de l'Ageefep, a expliqué que de retirer les sommes payées par les étudiants et les étudiantes de la Fep du budget global des S.A.E. mènerait ceux-ci au marasme, qu'on serait forcé d'y fermer des services et que cela entraînerait un énorme conflit entre les étudiantes et les étudiants de jour et ceux du soir. M. Sébastien Richard a donné aux délégués et aux déléguées l'assurance que les négociations donneraient des résultats : « J'affirme, en tant que délégué général aux S.A.E., que les gens de la Fep n'auront pas de problème à négocier des choses particulières parce qu'il s'agit d'une clientèle spécifique ».

Le processus sera donc le suivant, selon le mandat que le

« J'affirme, en tant que délégué général aux S.A.E., que les gens de la Fep n'auront pas de problème à négocier des choses particulières parce qu'il s'agit d'une clientèle spécifique. » — M. Sébastien Richard

congrès a donné à M. Jean-Pierre Vézina, vice-président aux services aux étudiants. Les 24 et 25 janvier, M. Vézina présentera aux associations membres de la Faecum réunies en congrès spécial des demandes globales dont le but sera d'assurer une meilleure adéquation entre les Services aux étudiants et la situation particulière des « adultes ». Ces demandes comprendront la réalisation d'une étude des besoins des étudiants et des étudiantes de la Fep qui serait faite par les S.A.E., en collaboration avec l'Ageefep et le Bureau de la recherche de la Fep.

« Nous ne souhaitons qu'une chose : que les étudiants et les étudiantes de la Fep obtiennent les services auxquels ils ont droit », affirme Jean-Pierre Vézina. « Nous avons été négligés assez longtemps ; maintenant que nous sommes regroupés en association, l'Université devra tenir compte de nos particularités ».

Les étudiants et étudiantes de la Fep en ont assez de payer sans rien obtenir. Au congrès de l'Ageefep, il a été décidé que, si les négociations n'aboutissaient pas, l'Association tiendrait un référendum par lequel elle demanderait à ses membres s'ils sont d'accord pour que les sommes qu'ils paient à chaque session leur soient consacrées exclusivement. Sans doute qu'un tel référendum obtiendrait une bonne majorité de oui...

Mais le Comité exécutif de l'Ageefep ne croit pas avoir à en venir à cet extrême. « Nous avons eu des rencontres avec les gens de la Faecum et les négociations s'amorcent de façon très positive », de dire le vice-président aux services aux étudiants.

Tout en négociant des services plus appropriés, M. Vézina devra poursuivre l'étude du projet de centre communautaire pour les étudiants et les étudiantes adultes (Voir Vol. I, n° 2, pages 10 et 11). Rappelons que ce centre communautaire pourrait regrouper sous son toit trois types de services : des services dispensés par les S.A.E., des services de la Faculté et des services de l'Ageefep. Si le projet s'avère réalisable, le Conseil de direction pourrait le mettre en branle, et les « adultes » auraient enfin un coin à eux à l'Université de Montréal.

Les congressistes ont entériné une proposition venant de la salle. Présentée par M. Pierre Cinq-Mars, élu directeur de la famille Formation et intervention sociale, la proposition vise à créer un service de placement pour les étudiants et les étudiantes « adultes ». On sait que le Bureau de l'emploi de l'U. de M. n'arrive même pas à servir adéquatement les étudiants et les étudiantes de jour qui se cherchent un emploi ; il n'est pas étonnant que ceux de la Fep se sentent mal desservis par ce Bureau. M. Jean-Pierre Vézina, responsable du dossier,

n'est pas surpris par cette demande d'un service de placement consacré aux « adultes ». « Nous avons déjà reçu des demandes de ce genre à l'Association. Le Bureau de l'emploi s'occupe presque exclusivement des jeunes diplômés. Les étudiants et les étudiantes de la Fep ont besoin d'une structure qui réponde à leur situation particulière d'adultes qui sont déjà sur le marché du travail et qui veulent se perfectionner ou se recycler. »

Du côté du Bureau de l'emploi, M. Maurice Daigneault, conseiller, affirme que la création d'un service de placement pour les adultes serait un dédoublement de services, puisque « on peut faire des arrangements pour que le Bureau serve mieux les étudiants adultes ». Cependant, quand on sait que le Bureau de l'emploi se verra imposer des coupures budgétaires qui le forceront à réduire son personnel de cinq à trois employés en mars prochain, on peut s'interroger sur la capacité du Bureau de remplir un tel engagement.

En attendant d'avoir un meilleur service de placement, les membres de l'Ageefep peuvent toujours profiter de celui qui existe, ce qu'ils ne font pas en grand nombre selon une enquête récente. Entre autres services, le Bureau tient des séances d'information sur la recherche d'emploi auxquelles les étudiantes et les étudiants « adultes » sont invités à participer. On y apprend comment se comporter en entrevue, comment rédiger un curriculum vitae convaincant, etc.<sup>1</sup>

Que ce soit la question d'un service de placement ou une autre, les services aux étudiants soulèvent les passions. Heureusement que les membres de l'Ageefep ont un vice-président... à leur service. ■

1. Pour tout renseignement concernant les séances d'information du Bureau de l'emploi ou tout autres services, M. Jean-Pierre Vézina est à votre disposition au 842-3678.



Photo Continuum

M. Yves Therrien ne croit pas que les étudiants adultes utilisent moins les S.A.E. que les jeunes.



Photo Continuum

## Quitte ou double !

M. Yves Therrien, directeur des Services aux étudiants, voit plutôt d'un mauvais œil le projet de centre communautaire de l'Ageefep : « Ces dix dernières années, les centres communautaires ont vu leur clientèle diminuer. Il faut penser que les édifices de l'U. de M. sont dispersés dans un rayon d'un mille et demi et que les étudiants ne sont pas toujours prêts à se déplacer pour aller dans un café ou dans une salle d'étude spécifiques. » Selon M. Therrien, les S.A.E. seraient utilisés par les étudiants et les étudiantes de la Fep dans un même pourcentage que pour les autres facultés. À cette étude de 1979 qui démontrait que 76,8 % des étudiants de la Fep connaissaient au moins un des services aux étudiants et que 16,4 % les avaient utilisés au moins une fois, M. Therrien répond que « si on prenait chaque département ou faculté à part, ça donnerait aussi 16 %, peut-être moins. On ne prétend pas accueillir 100 % dans chaque service mais l'ensemble des services est utilisé par tous ». M. Therrien reconnaît certains besoins spécifiques aux étudiants et aux étudiantes de la Fep, tels les bureaux de services de la Faculté : « ceux-ci devraient normalement être ouverts le soir », dit-il. Il voit en l'Ageefep une source d'interlocuteurs valable et souhaite leur participation aux instances décisionnelles de l'U. de M. Sa conclusion sur des services spécifiques pour les étudiants et les étudiantes adultes est précise : « Je vois là, un danger de dédoublement avec ce qui existe déjà ».

Lucie GIROUX

## TRANSFORMATION

Anne K. Entus,

Ph. D., Directrice

PROGRAMMATION

NEURO-LINGUISTIQUE (P.N.L.)

- Programmes de formation

- Consultation individuelle

- Introduction et thèmes spéciaux

- Ateliers d'évolution personnelle

INFORMATION : (514) 486-1282

3538, ave Marlowe, Montréal, Québec, H4A 3L7

## ERRATA

Contrairement à ce qui a été écrit dans le numéro 2, page 18, dans l'article « *Du pain sur la planche* », le seul Conseil de famille qui fonctionnait alors était celui de la famille Travail et droit.

## ERRATA

Tous les représentantes et les représentants étudiants ont reçu une lettre de M. Christian Arseneault concernant leur rôle dans l'association. Au 3<sup>e</sup> paragraphe de la 2<sup>e</sup> page, il faut lire : « le Conseil des universités » plutôt que « le Conseil de faculté ».



*M. Charles Widmer, responsable de l'information aux étudiants à la Fep.*

### À notre service !

L'une des principales doléances des étudiants et des étudiantes de la Fep concerne les heures d'ouverture des bureaux de la Faculté et des services de l'Université telles les librairies, bibliothèques, etc. Peut-on concevoir que des bureaux, destinés à servir des gens travaillant en grande majorité le jour, ferment leurs portes à 17 h ?

Au congrès, les délégués et les déléguées ont donné au vice-président aux services aux étudiants le mandat de négocier l'ouverture des bureaux de la Faculté jusqu'à 21 h, de façon à permettre à tous d'y avoir accès. Même chose pour les librairies et magasins scolaires, que les étudiants et les étudiantes de la Fep se plaignent de ne pouvoir utiliser. Ils demandent aussi que les bibliothèques de l'Université prolongent leurs heures d'ouverture durant les fins de semaine.

Du côté de la Faculté, M. Charles Widmer, responsable de l'information aux étudiants, nous a affirmé que les demandes qui relèvent de la Fep sont déjà à l'étude. La Faculté de l'éducation permanente réévalue actuellement ses services à la clientèle. Le problème le plus sérieux, selon M. Widmer (et les étudiants seront sûrement d'accord !) est celui du service téléphonique : rejoindre quelqu'un au 343-6090 relève de l'exploit. Au début de décembre, M. Widmer nous assurait que des correctifs seraient proposés à la direction de la Faculté avant Noël. Cette question et celle des autres services devraient donc être réglées assez facilement... avec quelques coups de téléphone.

**N. R.**

MERCI

MERCI

MERCI

On n'organise pas un congrès pour 250 personnes sans une équipe. M. Gilles Lamoureux, le responsable de l'organisation du congrès de fondation de l'Ageefep, a bénéficié de l'aide d'une vingtaine de bénévoles. Au vestiaire, à la table des inscriptions, dans l'amphithéâtre, ils étaient partout, ils s'occupaient de tout pour que les délégués et les déléguées, les observateurs et les observatrices passent un bon congrès. Un gros merci à :

Assunta Ndejuru  
Patrick Péloquin  
Jacques Collin  
Rita Courville  
Jocelyne Beauregard  
Martine Vallières  
Thérèse Vallières  
Gérald Arseneault  
Pierre Lavallée  
Anne-Marie Lavoie

Guy Ladouceur  
Réal Mireault  
René Sylvain  
Rolland Giroud  
France Paquette  
Lucie Charette  
Sylvie Chouinard  
Sylvie Demers  
Diane De Bonville  
Johanne Côté Galarneau

La formation  
courte menacée  
par le Conseil  
des Universités

LE Conseil des Universités a mandaté un comité afin d'évaluer le développement actuel de l'enseignement universitaire et la place occupée par les programmes courts et l'enseignement hors campus.

Les recommandations de ce comité, déposées au Conseil des Universités, suggèrent expressément l'abolition des baccalauréats obtenus par cumul de certificats. Ces recommandations ne sont pas, comme on pourrait le penser, des propositions élaborées avec les principaux intervenants du milieu de l'éducation permanente. En effet, le comité a choisi, contrairement aux usages, de ne consulter personne avant de soumettre ses recommandations. Son rapport nous invite, après que les jeux soient faits, à soumettre nos suggestions.

En procédant ainsi, le Conseil des Universités semble vouloir orienter délibérément les débats vers l'abolition des études supérieures par cumul de certificats dans des domaines répondant aux besoins des adultes tels que le perfectionnement professionnel, les cours de recycla-

ge ou d'appoint pour les clientèles professionnelles, les micro-programmes, les cours de culture personnelle et l'éducation populaire.

De plus, nous devons donner notre avis sur un rapport qui n'est fondé que sur des statistiques du nombre de diplômes décernés par les universités canadiennes. Le comité semble n'avoir pas jugé utile d'évaluer les besoins de la société québécoise en matière d'éducation des adultes. On n'a pas cru nécessaire non plus d'évaluer le degré de satisfaction des Québécois et des Québécoises en rapport avec la formation dispensée présentement aux adultes dans nos universités.

Les étudiants et les étudiantes adultes ne peuvent demeurer indifférents. Le système actuel nécessite certains changements, et l'Ageefep veillera à ce que ces changements soient conformes aux désirs et aux besoins de la société québécoise et pas seulement en fonction de comparaisons statistiques avec les universités canadiennes. L'éducation des adultes, ça nous regarde tous !

LE COMITÉ EXÉCUTIF.

# Notre format

**1** Un comité du Conseil des Universités recommande l'abolition des baccalauréats obtenus par cumul de certificats. Seules les études régulières mèneraient dorénavant à un baccalauréat.

*Un regroupement  
qui s'impose*

L'ASSOCIATION générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente rejette les recommandations faites par un comité du Conseil des Universités sur la formation courte. Elle entend contrer son action menaçante en formant un front commun avec les étudiants adultes des universités du Québec.

Le front commun aura pour objectif :

— de défendre et de promouvoir le droit des adultes à une formation universitaire adaptée à leurs besoins ;

— d'empêcher l'augmentation des frais de scolarité pour les programmes d'études spécifiquement destinés aux adultes étudiant dans les universités du Québec ;

— de sensibiliser le public par des interventions auprès des groupements populaires d'éducation des adultes, auprès des syndicats, des associations patronales et des autres intervenants du milieu de l'éducation ;

— d'intervenir auprès du gouvernement et des universités afin que

les besoins propres aux adultes en matière de formation universitaire soient reconnus.

Le front commun fera circuler une pétition parmi les étudiants et les étudiantes de toutes les universités. Cette pétition demandera au ministre de l'Éducation de :

— mettre sur pied une commission d'étude sur la formation courte dans les universités du Québec ;

— charger cette commission d'analyser les programmes de formation courte et les clientèles qui y sont afférentes, d'étudier la possibilité de créer des programmes de prêts et bourses adaptés aux besoins particuliers des étudiants et des étudiantes adultes et d'évaluer la formation hors campus dispensée par la Faculté de l'éducation permanente de l'U. de M. ;

— d'inviter la population du Québec à présenter des mémoires à cette commission ;

— que soit garanti, comme le demandait la Commission Jean, le droit à l'éducation pour les adultes du Québec, au moyen d'une loi-cadre susceptible de mieux assurer cette reconnaissance.

LE COMITÉ EXÉCUTIF.

*on en danger.*

2

Le comité recommande de diminuer les montants alloués à la formation courte, ce qui aurait pour conséquence de mettre en danger l'existence de la formation dispensée par la Fep ou tout au moins entraînerait des augmentations très substantielles des frais de scolarité pour la formation courte.

# PRÉSIDENT ET FONDATEUR DE L'AGEEFEP

Propos recueillis par Jean PARADIS

Si l'on pouvait donner une note à Robert Martin, il aurait sans contredit un A + en organisation et en motivation. Son succès, le président de l'Ageefep le doit à sa volonté, à sa persistance et à sa vive intelligence. Démocrate inconditionnel, il vous dira plutôt que son succès est aussi et surtout celui des autres.

**S'il y a un nom qui revient souvent sur le campus par les temps qui courent, c'est bien celui de Robert Martin. Qu'est-ce qui a bien pu vous amener, Robert Martin, à vous préoccuper de la vie étudiante adulte au point de créer une association étudiante à la Fep ?**

— D'abord, j'ai dû compléter mes études secondaires en utilisant les programmes offerts par le Centre de Main-d'œuvre du Canada et ensuite, mes nombreuses années à travailler dans le mouvement ouvrier m'ont amené à désirer parfaire mes connaissances dans le cadre des études universitaires. Je me suis donc naturellement orienté vers la Fep en relations industrielles, en santé et sécurité au travail et en toxicomanie. Je cherchais en quelque sorte à faire reconnaître officiellement mes acquis de formation. Pour ce faire, je devais nécessairement m'inscrire à tous les cours du certificat, même dans les matières où j'avais acquis

des connaissances sûres grâce à mon expérience.

Je crois que j'ai vraiment commencé à m'intéresser de près aux structures de la Fep le jour où j'ai constaté que, malgré mes nombreuses années d'études de soir, je n'obtiendrais pas une réelle reconnaissance de ma formation spécialisée mais que je me verrais plutôt décrocher un baccalauréat général, « ès arts » ou « ès sciences » à la fin de mes trois certificats. En me familiarisant davantage avec la Faculté et l'Université, force m'a été de constater que l'ensemble des étudiants et des étudiantes de la Fep n'avaient pas d'influence sur les structures universitaires, faute d'association étudiante. Les étudiants et les étudiantes laissaient donc à d'autres le soin de décider pour eux et ceci, je pouvais difficilement l'accepter, compte tenu du fait que les statuts de l'Université aussi bien que la Loi 32 encourage le regroupement des étudiants et des étudiantes en association.



Forum 11, n° 12, 25 janvier 2003  
**Forum**  
Journal de l'Université  
Les étudiants adultes veulent faire de la FEP une véritable faculté

— On sait qu'en 1979 un premier groupe a vainement tenté un tel regroupement. Qu'est-ce qui vous permettait de croire, cinq ans après, que vous réussiriez à convaincre les étudiants et les étudiantes de la Fep de la nécessité de former une association étudiante ?

— Il ne s'agissait pas autant de convaincre que de sensibiliser les étudiants et les étudiantes, car rares sont ceux et celles qui, encore aujourd'hui, connaissent vraiment tous les rouages de la machine universitaire. D'ailleurs, au départ, nous n'étions pas certains de réussir ; ce que nous visions essentiellement, c'était d'amener les étudiants et les étudiantes à se prononcer sur la question selon les modalités référendaires, à savoir si oui ou non ils désiraient une association étudiante.

**Nous disposons désormais d'une association étudiante d'envergure qui saura prendre la place qui lui revient dans le monde de l'éducation permanente.**

Le référendum de février 1985 a été précédé d'une campagne d'information et de sensibilisation sur les problèmes inhérents aux structures de la Fep et sur la nécessité d'occuper les sièges qui nous reviennent à l'Université. Affiche, journal, diaporama et rencontres ont été autant de moyens utilisés pour rejoindre l'ensemble des clients de la Fep. Ce ne fut pas là chose facile car, à la Fep, il n'y a pas de vie de campus telle qu'on la retrouve dans les autres facultés. Les horaires disparates, l'éparpillement des salles de cours à travers la ville, ainsi que dans plusieurs autres municipalités en région ont compliqué notre tâche, non seulement lors du référendum, mais aussi lors de l'élection des délégués et des déléguées au Congrès. Malgré tout, l'ensemble de l'opération fut un réel succès. Nous disposons désormais d'une association étudiante d'envergure qui saura prendre la place qui lui revient dans le monde de l'éducation permanente.



— Comment se sentait Robert Martin, lorsqu'après un an d'efforts, il voyait enfin se dérouler le Congrès de fondation de l'Ageefep ?

— Grâce à une équipe efficace qui a su préparer l'événement de main de maître, j'étais au départ très rassuré. Et puis, nous avons réussi à réunir des délégués et des déléguées de la très grande majorité des classes et c'était maintenant à eux que revenaient la parole et les décisions. Quoique j'aie suivi de près et avec beaucoup d'attention tous les débats, j'ai voulu limiter mes interventions à la clarification de certains points car je ne désirais pas influencer indûment la prise de décision. De toute façon, les délégués et les déléguées ont vite su démontrer leur sérieux et leur ténacité. Ce fut un congrès de qualité, tout à l'image et à l'honneur de nos membres. Les décisions qui ont été prises reflètent réellement leur volonté de faire de l'Ageefep une association forte, sérieuse, et démocratique.

— **Que représente pour vous l'éducation permanente ?**

— Nous pourrions en discuter longuement. Nous voyons des jeunes apprendre pour pouvoir exercer un métier ou une profession. Par contre, nous voyons aussi d'autres gens qui sont déjà sur le marché du travail et qui viennent acquérir des connaissances supplémentaires en rapport avec leurs activités professionnelles. D'ailleurs, je pense que dans la vie, nous faisons constamment les deux. La vie permet une espèce de mélange de pratique et d'acquisition de connaissances très peu dissociables. Je crois que c'est cela l'éducation permanente.

— **Croyez-vous que les étudiants et les étudiantes adultes puissent apporter quelque chose de plus à leur formation ?**

— Oui, je le crois. Si nous sommes capables de canaliser les expériences des étudiants et des étudiantes, le système d'éducation y gagnera en innovation. Il faut compter sur eux pour déceler les lacunes du système d'enseignement aux adultes et trouver les solutions adéquates.

— **Plusieurs pensent que les études supérieures sont l'affaire des jeunes. Qu'en pensez-vous ?**

— L'accès à l'éducation à un âge précis dans la vie n'est pas nécessairement un droit acquis. C'est plutôt une question de circonstances, de chance et de volonté tout à la fois qui fait qu'un jour quelqu'un complète des études supérieures. Pourtant il faudrait qu'il soit permis à tous de jouir des mêmes possibilités. Il faut faire en sorte qu'une personne qui est sur le marché du travail puisse compléter, si elle le désire, des études supérieures.

— **Il y a énormément à faire à l'Ageefep. Compte tenu des nombreuses occupations et préoccupations des étudiants et des étudiantes adultes, pensez-vous que l'association pourra vraiment fonctionner ?**

— C'est un peu pour cette raison que les délégués et les déléguées ont voté une cotisation de 15 \$. Ils voulaient s'assurer qu'il y ait des gens qui travaillent à temps plein pour le bien-être des étudiants. Ils se sont donné des outils. Nous avons en projet la création d'un centre communautaire, adapté aux étudiants adultes, un lieu de rencontre, de documentation et de travail. Nous avons pensé au pavillon Mont-Royal, rien n'est certain encore.

Pour offrir ces services, nous prévoyons doter l'Ageefep d'autres moyens de financement que la cotisation. Par exemple, la Faecum tire 80 000 \$ par année du bar Le Clandestin, ce qui représente près du tiers de son budget annuel. Nous pensons aussi à des organisations d'ordre social et culturel. En fait il y en a encore beaucoup de projets à définir.

— **Quels sont les lieux de pouvoir où l'Ageefep entend représenter les étudiants et les étudiantes ? Quels sujets y seront étudiés ?**

— Il y a le Confep, le Conseil de la Faculté de l'éducation permanente. C'est là que doivent normalement se prendre toutes les décisions concernant la Faculté et son administration. Les gens qui siègent au Confep sont : le doyen et les vice-doyens de la Faculté, des responsables de programme, des chargés et des chargées de cours, des étudiants

et des étudiantes et des gens du milieu : employeurs, syndicalistes, travailleurs et travailleuses. C'est là que nous amenons toutes les propositions entérinées au Congrès et les demandes particulières des étudiants et des étudiantes.

— **Est-ce qu'au Conseil de la Faculté, les trois étudiants ont un poids équivalent aux 12 000 personnes qu'ils représentent ?**

— En principe oui, dans les faits, pas toujours. L'Université, de par sa charte, nous reconnaît. Elle spécifie même que notre participation aux affaires de l'Université doit être réelle. Mais au-delà de ces excellents principes, il faut aussi tenir compte de la nature humaine. Le doyen, qui est aussi le président du Confep, peut faire preuve de confiance et d'ouverture aux autres comme il peut aussi bien s'isoler et ignorer l'apport souvent original des autres intervenants et intervenantes.

Pour en revenir à la question des « lieux de pouvoir », en plus de la

**La vie permet une espèce de mélange de pratique et d'acquisition de connaissances très peu dissociables. Je crois que c'est cela l'éducation permanente.**

Confep, il y a l'Assemblée universitaire dont les représentantes et les représentants étudiants sont nommés par la Faecum. Étant donné que nous entretenons de très bonnes relations avec cette dernière, un représentant des étudiants et des étudiantes adultes siège maintenant à cette instance des plus importantes à l'Université. En effet, c'est l'A.U. qui trace les grandes lignes et débat les questions urgentes à l'Université. Pour le moment, je suis l'unique représentant des étudiants et des étudiantes adultes à l'A.U. mais nous pourrions compter sur un second siège d'ici peu.

— **Selon vous une association d'étudiants et d'étudiantes adultes aurait-elle sa place à la Faecum ?**

— Nous avons toujours considéré ce dossier comme l'un des plus importants. Nous travaillons avec la



Faecum pour faire en sorte que nous puissions le plus rapidement possible nous prononcer sur une éventuelle association. Par contre, les bons sentiments et les questions économiques doivent être dans un juste équilibre dans une situation semblable. Nous ne devons pas nous associer seulement par émotivité. Nous devons négocier. Les pourparlers avec la Faecum sont très positifs. Notre venue à la Faecum est souhaitée. Sans l'Ageefep, la Faecum ne peut se prétendre la représentante de tous les étudiants et les étudiantes car nous représentons nous aussi un très grand nombre de ces derniers. Notre adhésion à la Fédération nous permettrait d'être représentés à beaucoup d'autres instances de l'administration de l'Université. Nous travaillons conjointement avec la Faecum et nous nous consultons sur certaines décisions concernant les étudiants. En fait, nous travaillons comme si nous étions déjà associés.

**Notre venue à la Faecum est souhaitée. Sans l'Ageefep, la Faecum ne peut se prétendre la représentante de tous les étudiants et les étudiantes car nous représentons un très grand nombre de ces derniers.**



**— Il y a sept ans, les chargés et les chargées de cours ont entrepris des démarches pour se syndiquer. L'Université a contesté juridiquement cette demande d'accréditation, et ne reconnaît toujours pas le syndicat, malgré que la Cour supérieure se soit prononcée en faveur des chargés de cours dans la lutte juridique. Que pensez-vous de ce type d'action de l'Université ?**

— M. Guy Lachaine, président du syndicat des chargés de cours m'informait récemment que le Comité exécutif de l'Université avait décidé d'aller en appel encore une fois ; cette fois, à la Cour suprême du Canada. Nous trouvons la décision regrettable, parce que nous pensons qu'on doit favoriser la démocratie dans une université comme la nôtre. Le droit de s'associer est un droit inaliénable. Il est surprenant qu'une partie de l'intelligentsia de notre société, en l'occurrence notre

université, s'acharne à empêcher le regroupement d'une part importante de l'effectif enseignant de l'Université. Les revendications des chargés et des chargées de cours sont-elles si menaçantes ? Il faudrait peut-être creuser plus à fond pour comprendre les motifs d'un tel entêtement.

**— Le Conseil des Universités remet présentement en question le mode de financement des universités en s'attaquant particulièrement aux programmes courts, ce qui risque d'entraîner l'abolition de certains programmes et une augmentation importante des frais de scolarité. Quelles sont, selon vous, les raisons qui justifient l'action du Conseil et quelle est votre position face à ces propositions ?**

— La question est vraiment d'actualité. Nous sommes d'ailleurs à terminer notre réplique au rapport du comité du Conseil des Universités. Plus que l'abolition de certains programmes, c'est l'abolition pure et simple des baccalauréats par cumul de certificats que le rapport recommande. Contrairement à toute logique, le comité est d'avis que la désécialisation du premier cycle s'impose et qu'ainsi désécialisées, les facultés régulières pourraient assumer l'éducation des adultes. J'avais beau lire et relire le rapport, je n'arrivais pas à lui trouver un sens logique jusqu'à ce que je réalise que le tout n'avait justement aucun sens. Essayez de désécialiser le droit ou la médecine ou toute autre faculté si vous le pouvez ! De par leur nature, les facultés sont spécialisées chacune dans leur domaine respectif. La désécialisation signifierait un net recul pour l'Université.

Quant aux motifs du Conseil, ils sont difficiles à cerner. En premier lieu, il semble que des comparaisons statistiques avec d'autres universités du Canada aient démontré un certain écart. En 1982-1983, le pourcentage d'inscrits au certificat serait de 25,2 % au Québec et de 3,6 % dans le reste du Canada. Donc, proportionnellement, le Québec produit moins de bacheliers et de bachelières que les autres universités du Canada et le phénomène semble inquiéter certains penseurs du Conseil

des Universités. Le fait que les Québécois et les Québécoises soient friands des programmes courts change inévitablement les statistiques ; sur 57 000 inscrits au Canada en 1982-1983, 41 000 environ l'étaient au Québec.

L'unique chose que démontre ce phénomène, c'est l'intérêt marqué des francophones pour les programmes courts. Alors pourquoi vouloir les abolir ? C'est ce que nous aimerions comprendre.

— **Avez-vous l'intention d'exercer des pressions pour contrer l'action du Conseil des Universités ?**

— Ça va de soi. On ne va certainement pas laisser les programmes de certificat se faire mettre en pièces alors que le nombre d'inscriptions aux programmes courts s'accroît substantiellement d'année en année. La formule du bac par cumul de certificats plaît aux étudiants adultes. Je n'ai personnellement jamais rencontré un étudiant ou une étudiante qui remettait en question le principe du certificat, bien au contraire.

Le problème n'étant pas exclusif à l'U. de M., nous avons l'intention de former un front commun avec les autres universités du Québec. Une pétition circulera parmi les étudiants et les étudiantes adultes du Québec et le front commun suggérera au ministre de l'éducation la mise sur pied d'une commission parlementaire sur l'accès des adultes aux études supérieures. Quant aux autres stratégies, nous attendons la formation du front commun pour les établir.

Je préfère ne pas trop m'étendre sur la question pour le moment car, comme je le mentionnais précédemment, nous n'avons pas encore, au moment où je vous parle, terminé notre réplique au rapport du Conseil des Universités. Lorsque paraîtra la revue, nous vous aurons peut-être déjà fait parvenir plus d'information par l'entremise des représentantes et des représentants étudiants.

— **Les délégués et les déléguées ont entériné, lors du Congrès, des propositions concernant les affaires académiques, entre autres une**

**proposition concernant les bac spécialisés à la Fep. Où en est le dossier ?**

— J'allais presque vous suggérer la question. Un des premiers gestes officiels de l'Ageefep après le congrès fut de déposer auprès du Conseil de la Faculté toutes les propositions concernant les affaires académiques telles qu'elles avaient été adoptées par les délégués et les déléguées. Elles devraient être à l'ordre du jour du prochain conseil, pour étude.

Si trois certificats d'une même famille ont un rapport entre eux et qu'il existe une progression d'un certificat à l'autre, il serait très aisé de donner un bac spécialisé.

Deux propositions méritent une attention toute particulière : la création de baccalauréats spécialisés à la Fep et l'amélioration des services aux étudiants. En ce qui concerne les bac spécialisés, des études démontrent que le regroupement des certificats par famille tel qu'il existe déjà à la Fep rend possible la spécialisation de nos baccalauréats. Si trois certificats d'une même famille ont un rapport entre eux et qu'il existe une progression d'un certificat à l'autre, il serait très aisé de donner un bac spécialisé.

En ce qui concerne les S.A.E., les négociations entreprises avec la Faecum vont bon train. On s'attend à la création d'un service particulier pour les adultes au sein des S.A.E., service qui pourrait comprendre la mise sur pied d'un bureau d'accueil pour les étudiants et les étudiantes adultes. Un sondage auprès de nos membres devrait nous donner ensuite un aperçu assez précis des besoins des adultes.

— **Et quel est selon vous leur plus grand besoin ?**

— Qu'on leur reconnaisse le droit à des études de qualité, qui soient reconnues à la fois à l'Université et sur le marché du travail. C'est pour cela que l'Ageefep existe ! ■



# DES OUTILS PRATIQUES

À l'Ageefep, on veut faire plus que de défendre les intérêts des membres : on pense aussi à ceux qui n'ont pas accès à l'éducation permanente... ou à l'éducation tout court. On leur a même réservé un vice-président !

---

Claude LUSSIER

---

**L'**UN des postes du comité exécutif de l'Ageefep est réservé à une personne qui s'occupera de coopérer avec d'autres organismes à la promotion de l'éducation des adultes et de l'éducation permanente. Les congressistes de l'Association des étudiants et des étudiantes de la Fep ont élu M. Christian Arseneault pour remplir cette tâche. En tant que vice-président à la coopération et au développement, il devra assurer la mise en application du rapport

Le but du projet V.I.E. est d'organiser pour les étudiants et les étudiantes de la Fep des visites d'entreprises informatisées.

et des propositions de la Commission du même nom, qui a été adopté intégralement par le Congrès. C'est M. Arseneault, étudiant en prévention et santé, qui a présidé à la rédaction des Statuts et règlements de l'Ageefep.

L'Ageefep a deux priorités dans l'immédiat concernant la coopération et le développement. Il s'agit de deux projets directement liés aux intérêts profession-

nels des étudiants et des étudiantes.

D'une part, l'Ageefep veut poursuivre le projet V.I.E., qui a débuté en mai 1985. V.I.E. signifie ici *Visites intégrées aux entreprises*. Ce projet aide les étudiants et les étudiantes qui cherchent à évaluer leurs besoins de formation en informatique, afin de leur donner la possibilité de faire des choix de cours plus judicieux. Le but du projet est d'organiser pour les étudiants et les étudiantes de la Fep des visites d'entreprises informatisées, afin de leur permettre de voir sur le terrain quelles doivent être leurs connaissances en informatique pour répondre aux exigences des employeurs.

Déjà, l'Association a procédé à la mise sur pied d'une banque d'entreprises intéressées à participer au projet. Comme le déclarait M. Christian Arseneault devant les congressistes, « 12 entreprises ont déjà accepté de recevoir les étudiants et les étudiantes de la Fep. Ceux et celles qui sont intéressés pourront ainsi visiter certaines entreprises et voir l'utilisation que l'on y fait de l'informatique. La durée de ces visites pourra varier entre deux et quatre heures. » Si vous êtes intéressé à participer au projet V.I.E., vous n'avez qu'à contacter M. Normand Labelle, à l'Ageefep. M. Labelle, directeur de la famille Travail et Droit, a reçu du Comité exécutif la responsabilité de coordonner le projet V.I.E.

D'autre part, ce qui importe pour le vice-président à la coopération et au développement, c'est

que les étudiants et les étudiantes de la Fep participent aux projets du Centre étudiant de services aux collectivités (C.E.S.C.) parrainé par la Faecum. Le personnel du C.E.S.C. sert de lien entre des groupes qui demandent la collaboration d'étudiants et d'étudiantes universitaires et ceux qui sont intéressés à travailler en collaboration avec un groupe communautaire dans le cadre de leurs études. Par exemple, l'Association des parents et amis du malade mental veut réaliser un dépliant et n'a que peu de ressources pour le faire produire. Elle adresse donc une demande au C.E.S.C., qui trouve des étudiantes en communication qui veulent participer à la production du document. Les étudiantes s'entendent avec leur professeur pour que leur travail remplace un travail de session. Ça en fera un qui n'ira pas à la poubelle !

Pour réaliser le vœu du Congrès, Christian Arseneault veillera à promouvoir la participation des étudiants et des étudiantes ainsi que des chargés de cours de la Fep aux projets du C.E.S.C.

D'autres dossiers attendent le vice-président à la coopération et au développement. On y retrouve notamment le maintien du personnel de l'Atelier de promotion collective de la Fep à au moins deux personnes à temps plein. « Depuis dix ans, déclarait M. Arseneault devant les congressistes, la Faculté de l'éducation permanente a démontré une expertise remarquable en matière de services aux collectivités, par les activités de son Atelier de promotion collective. » Cet Atelier contribue à développer la collaboration entre des universitaires (étudiants, professeurs ou chercheurs) et des groupes sociaux qui n'ont pas traditionnellement accès aux ressources de l'Université. « Il est essentiel, continuait le vice-président, que soient

*les ressources humaines affectés à l'Atelier de promotion collective. Tant que l'Université n'assumera pas ses responsabilités en ce qui concerne les services aux collectivités, il faut que l'Atelier vive. »*

« Il est essentiel que soient maintenus à la fois les budgets et les ressources humaines affectés à l'Atelier de promotion collective de la Fep. »

Bien sûr, M. Christian Arseneault devra aussi veiller à ce que l'Ageefep contribue au développement de l'éducation permanente tant au niveau de l'U. de M. et du Québec qu'au niveau international. Pas de danger qu'il s'ennuie !

## LE CESC, UNE EXPÉRIENCE À PARTAGER

Carole LAVALLÉE

Sylvie ST-GERMAIN

**D**EPUIS trois ans, il existe à l'Université de Montréal un organisme assez spécial. Il s'agit du Centre étudiant de services aux collectivités. Le C.E.S.C. joue un rôle de relais entre les ressources universitaires (projets étudiants) et les organismes communautaires. Ça commence à vous dire quelque chose ? Non ? Eh bien, plus concrètement, il s'agit de coordonner des projets où les étudiants, dans le cadre de cours, de stages ou de travaux pratiques, feront un travail relié à leur discipline pour un organisme à but non lucratif. Par exemple, à la session dernière, des étudiants en Sciences de l'environnement à la Fep ont écrit des articles pour la revue de l'organisme « Environnement-Jeunesse ».

Les professeurs ont accepté que cette série d'articles soit effectuée dans le cadre de travaux de session. Ils ont ainsi encadré les étudiants dans ce qui était pour la majorité d'entre eux une première !

On voit bien, par cet exemple, que les deux parties en tirent profit : les étudiants acquièrent une expérience pratique et formatrice, et l'organisme peut améliorer ses services.

D'autres projets ont été réalisés à la Fep ou ailleurs dans l'université, à la session d'automne. Vous pouvez, si vous êtes intéressés, participer à un projet dès cet hiver ! Vous trouverez dans ces pages la liste des projets disponibles.

N'hésitez pas à nous contacter au 343-5947.

---

# DES PROJETS

---

# POUR LES

---

# ADULTES

---

Le C.E.S.C. parraine des projets non seulement pour les étudiants et les étudiantes de jour mais aussi pour ceux de la Fep. Y participer, c'est rendre vos études plus intéressantes... et plus utiles !

## Animation

### 1. Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec

Intervenant-e auprès des personnes handicapées immigrantes.

### 2. Comité d'accueil l'Hirondelle (Immigrants)

Animatrice auprès du comité des femmes.

### 3. Comité d'animation du quartier La petite Patrie

Faire le design d'un calendrier des activités socio-culturelles du quartier, faire un « super-quiz » sur le quartier.

### 4. Création des enfants

Animation théâtrale, animation des ateliers d'écriture.

## Certificat d'éducation par l'activité physique

### 1. Développement physique Montréal

Faire la conception de programmes de développement physique (prévenir la délinquance par l'activité physique).

### 2. Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec

Adaptation et création de jeux pour enfants handicapés (physiques ou mentaux) pour aider les parents à stimuler leurs enfants.

## Gestion des services de santé

### 1. Forum des citoyens âgés de Montréal

Recherche sur les personnes âgées et les services de santé.

### 2. Grossesse Secours

Étude sur les services sociaux auxquels ont accès les femmes enceintes.

## Gérontologie

### 1. Groupe Harmonie

Recherche (revue de littérature, etc.) sur les femmes âgées et la toxicomanie, fournir des intervenants (12 journée/semaine) auprès des personnes âgées ayant des problèmes de toxicomanie.

### 2. Forum des citoyens âgés

Recherche sur les personnes âgées et les services de santé.

Recherche sur les personnes âgées et l'exercice du pouvoir.

Enquête auprès de personnes âgées sur différents dossiers (revenus, retraite, transport, etc.) pour aider à cerner les priorités de l'organisme.

## Information et journalisme

### 1. Ligue des droits et libertés

Expertise quant à la transformation d'un bulletin d'information en revue.

### 2. Environnement Jeunesse

Aide à la formation journalistique des bénévoles du journal de l'organisme, rédaction d'articles de sciences naturelles.

### 3. Le Petit Monde — Journal communautaire de St-Michel

Dossier de fond sur la communauté italienne de St-Michel, stagiaire en journalisme.

### 4. Journal communautaire de Côte-des-Neiges

Faire un index thématique des articles parus antérieurement, stagiaire en journalisme.

## Micro-programme en sexualité et planification des naissances

### 1. Grossesse Secours

Étude sur les services sociaux auxquels ont accès les femmes enceintes.

### 2. Naissance/renaissance

Recherche sur l'expérience américaine et européenne des sages-femmes.

## PIAF Perfectionnement des intervenantes auprès des femmes

### 1. FAFMQ (Fédération des associations des familles monoparentales du Québec)

Analyse de contenu des mémoires sur la politique familiale. Revue de presse et personne ressource sur la ségrégation en matière de logement pour les femmes chef de famille.

### 2. Groupe Harmonie

Recherche (revue de littérature, etc.) sur les femmes âgées et la toxicomanie.

### 3. Naissance/renaissance

Étude sur l'expérience américaine et européenne des sages-femmes.

### 4. Grossesse Secours

Étude sur les services sociaux auxquels ont accès les femmes enceintes.

Revue de littérature sur la femme enceinte (santé, psychologie, sexualité, etc.).

## Pratique de la grammaire normative

### 1. Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes âgées du Québec

Collaboration à une brochure (correction d'épreuves d'un texte écrit en français par une personne italienne).

## Publicité

### 1. Environnement-Jeunesse

Vidéo promotionnel.

### 2. Mouvement québécois des chantiers

Vidéo promotionnel.

### 3. Oeil (Comité logement Côte-des-Neiges)

Vidéo informatif sur les droits et responsabilités des locataires.

### 4. Club d'emploi Côte-des-Neiges

Vidéo promotionnel.

### 5. Comité d'animation du quartier La petite Patrie

Conception (maquette) d'un calendrier des activités dans le quartier La petite Patrie.

### 6. La radio communautaire du Sud-ouest de Montréal

Conception d'outils promotionnels (tel vidéo, montage photographique).

### 7. FRAPPE (Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique)

Aide à la conception d'une campagne de promotion / publicité.

### 8. Création des enfants

Structuration et réalisation d'une campagne publicitaire.

### 9. Service de régulation des naissances (SERENA)

Trouver une image publicitaire pour les documents d'information (brochure, dépliant, etc.) — idée directrice en termes de présentation visuelle, de message, etc.

## Recherche documentaire et rédaction française – Rédaction professionnelle

### 1. Association multi-ethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec

Collaboration à une brochure (correction d'épreuves d'un texte écrit en français par une personne italienne).

## Relations publiques

### 1. Ligue des droits et libertés

Expertise quant à la transformation d'un bulletin d'information en revue.

### 2. Les déprimés anonymes

Conception d'une brochure sur l'historique et le fonctionnement de l'organisme et les ressources disponibles pour les gens en dépression.

### 3. Forum des citoyens âgés

Conception d'une campagne de communication (dépliant, brochure, plan de communication, etc.).

### 4. FRAPPE (Femmes regroupées pour l'accessibilité au pouvoir politique et économique)

Conception d'outils promotionnels (dépliants, affiches, etc.)

Aide à la conception d'une campagne de promotion / publicité.

### 5. Centre de ressources jeunesse de St-Laurent

Plan de communication pour un centre de dépannage pour jeunes.

### 6. Service de régulation des naissances (SERENA)

Plan de promotion.

### 7. ACHUM (Association communautaire homosexuelle de l'U. de M.)

Plan de communication.

### 8. La puce communautaire

Outils promotionnels (logo, etc.).

### 9. Centre de ressource à la petite enfance

Organisation d'une pochette d'outils pédagogiques offerts par le centre.

Campagne de promotion.

### 10. Comité d'animation du quartier La petite Patrie

Conception (maquette) d'un calendrier des activités communautaires du quartier.

Conception d'un « super-quiz » sur l'histoire du quartier.

### 11. Création des enfants

Stagiaire en relations publiques : conception d'un logo, d'un dépliant,

Rédaction de communiqués de presse, plan de communication, etc.

### 12. La radio communautaire du Sud-Ouest de Montréal

Conception d'outils promotionnels (montage photographique, vidéo, etc.).

### 13. La maison des jeunes de Villeray

Campagne de promotion.

### 14. Service de régulation des naissances (SERENA)

Conception (au niveau de la mise en page et de la présentation de matériel d'information).

## Toxicomanie

### 1. Association d'entraide pour le bien-être émotionnel du Québec

Recherche et sensibilisation à la dépendance aux médicaments.

### 2. Groupe Harmonie

Recherche sur les femmes âgées et la toxicomanie (drogues, alcool, etc.).

Intervention ( 1/2 journée par semaine) auprès de personnes âgées ayant des problèmes de toxicomanie.

# MOUVEMENT POPULAIRE ET HAUTE FINANCE

Que peuvent avoir en commun un doyen, un président de la Bourse de Montréal, un chargé de cours, un banquier et une étudiante ? Mais le Confep, voyons !

Daniel BARIL

**L**E Confep, vous connaissez ? Eh bien ! vous êtes privilégiés ! Le Confep, c'est le Conseil de la Faculté de l'éducation permanente où siège notre doyen, M. Jacques Léonard, aidé de ses vice-doyens, de son secrétaire et de 24 autres conseillers.

Que fait tout ce beau monde ? Entre autres, il adopte et modifie les programmes et le règlement pédagogique de la Fep, établit les normes d'engagement des chargés de cours, établit les besoins prioritaires de la Faculté, et « participe » à la nomination du doyen.

Le Confep est donc l'instance décisionnelle qui veille au bon fonctionnement de votre faculté préférée. Mais ce n'est pas tout. En plus de pouvoir préparer des normes pédagogiques particulières pour les étudiants et les étudiantes de la Fep, il peut également préparer de telles normes pour les « adultes » inscrits dans les programmes des autres facultés (sous réserve de l'approbation de la Commission des études).

Ce dernier point est un des éléments de ce qu'on appelle le « mandat horizontal » de la Fep. Qu'en est-il dans les faits ? En réalité, depuis que la Fep existe,

il ne s'est rien produit de ce côté. Serait-ce que le Confep n'utilise pas les pouvoirs qui lui sont conférés ? Selon M. Charles Widmer, membre du comité des normes pédagogiques formé par le Conseil, « *un tel mandat est plus ou moins clair et difficile à exécuter* ».

En fait, c'est un mandat qui ne signifie rien et qui n'a aucune portée sans une reconnaissance formelle par les autres facultés. Ce qui semble loin d'être acquis, si on en croit les mauvaises langues qui prétendent que les autres facultés, les « vraies », ne prennent pas la Fep au sérieux...

Il y aura donc beaucoup à faire avant d'atteindre ce que vise le rapport Ménard lorsqu'il recommande que le mandat **spécifique** de la Fep soit « *de susciter, soutenir et appuyer l'intégration progressive de l'éducation permanente à l'ensemble des structures de l'Université* ». En attendant, la Fep pourrait se fixer comme mandat spécifique de devenir une faculté à part entière et de développer la reconnaissance et la crédibilité de sa propre formation !

Les 24 postes de conseillers et conseillères au Confep sont occupés par des professeurs (char-

gés et chargés de cours et corps membres des corps professoraux des autres facultés), des responsables de programme, des étudiants et des étudiantes, et des agents du milieu socio-économique. Ils sont élus ou nommés pour un mandat de trois ans.

Les représentantes et les représentants étudiants, nommés par l'exécutif de l'Ageefep, sont : Georgia Lazarakis, étudiante en Santé et sécurité au travail et vice-présidente aux affaires académiques de l'Ageefep ; Denis Sylvain, étudiant en Relations industrielles II et secrétaire général de l'Association, et Robert Martin, étudiant en Santé et sécurité au travail et président de l'Ageefep.

Des 24 conseillers et conseillères, 17 sont élus par leurs pairs. Parmi les sept autres, quatre sont nommés par le Conseil de l'Université parmi les personnes œuvrant en éducation permanente dans les facultés autres que la Fep, et les trois autres sont choisis par le Confep dans les milieux de travail extérieurs à l'Université.

Dans cette dernière catégorie de membres, on retrouve M<sup>me</sup> Esther Désilet, directrice de l'Institut canadien de l'éducation des

adultes (I.C.E.A.), et deux autres membres qui proviennent des milieux financiers : il s'agit de M. Normand Desjardins, vice-président aux ressources humaines à la Fédération des caisses populaires du Québec et M. André Saumier, président de la Bourse de Montréal.

L'I.C.E.A. est un organisme à but non lucratif ayant pour objectif la démocratisation de l'éducation des adultes (accessibilité, égalité des chances, etc.) et la promotion de l'éducation populaire hors institution. Les intérêts liant un tel organisme et la Fep sont assez évidents puisque tous deux œuvrent dans le même domaine.

Par contre, les liens entre la Fep et la Bourse de Montréal sont moins évidents. La nomination de M. Saumier par le nouveau doyen correspond-elle à de nouvelles priorités pour la Fep ? M. Saumier entend-il mettre son expérience de financier au profit de la Fep en l'aidant à éponger son déficit de 1 200 000 \$ ? Quels objectifs poursuit-il en matière d'éducation permanente ? Ce sont là quelques-unes des questions que nous voulions lui poser. Mais c'est très occupé, un président de la Bourse. Trop pour retourner nos appels et pour assister aux réunions du Confep !

Si la présence de représentants et de représentantes du milieu socio-économique a pour but d'assurer un lien entre le marché du travail et les programmes de la Fep afin que ceux-ci répondent aux besoins du marché, peut-être verrons-nous d'ici peu la Fep offrir un microprogramme en... transactions boursières !■

## LE CLIENT N'A PAS TOUJOURS RAISON

Trois pour, moins trois contre, plus 13 silences, plus un doyen égale : document adopté en bloc. Simple règle mathématique !

---

Guy FOUCAULT

---

**L**EMBÊTANT, lorsqu'on décrit l'atmosphère de certaines assemblées, comités ou réunions de toutes sortes, c'est de trouver le ton juste. Même si la scène ressemble plus à du Molière qu'à une réunion du Conseil, j'essaierai de vous faire part de mes impressions tout à fait personnelles, remarquez bien, du dernier conseil de la Faculté... sans rire...

Pour se situer, rappelons que la Faculté de l'éducation permanente est administrée par le Conseil de la Faculté.

Je dois dire, au départ, que j'avais certaines attentes. N'ayant jamais assisté à une réunion du Confep, je m'imaginai la noble assemblée délibérant démocratiquement, sans hâte injustifiée, afin de prendre des décisions sages et bien éclairées.

L'assemblée, présidée par le doyen, est très courtoise. On présente des propositions et des constatations sur des sujets aussi divers que les programmes de certificat et le licenciement du personnel. On discute, on jase et finalement, on entérine. Monsieur le Président semble très content du déroulement de la séance, mais pas tout à fait ; à quelques reprises, son sourire a fait place à un froncement de sourcils.

Ne voilà-t-il pas que les trois nouveaux représentants officiels

des étudiants, qu'on avait incidemment négligé de présenter, se mettent de la partie. Ils veulent reporter l'étude de plusieurs propositions à la prochaine séance du Confep. Ils justifient leur requête en s'appuyant sur la nécessité d'étudier le document et d'en discuter avec les représentants de certificat avant de se prononcer, étant donné que les propositions visent à amender le règlement relatif au fonctionnement des conseils de programme de la Fep.

« Ça va pas, non ? », laisse entendre l'absence de sourire très temporaire de Monsieur le Président. Notre doyen ne voit pas du tout la nécessité de reporter l'étude du document. Pour lui, ce sont seulement des changements mineurs.

S'adressant au doyen-président, le président de l'Ageefep, M. Robert Martin, lui rappelle la naissance toute récente de la nouvelle association. Il souligne très justement que seulement 50 % des conseils de programme sont sur pied et que 50 % d'entre eux ne fonctionnent pas. Alors, un mois de plus avec l'ancien règlement ne risque certes pas de bouleverser les fondements de la Fep, d'affirmer M. Martin.

Après quelques savantes explications du professeur François Héleine, on passe au vote : trois en faveur du report, trois contre (devinez de quel bord), et 13

abstentions. Impasse. Qui doit trancher ? Vous l'avez deviné : Monsieur le doyen Léonard. Toujours serein, quoique quelque peu contrarié, il s'exécute et se prononce... contre le report de l'étude du document. Bravo, Monsieur le doyen !

Fort de sa première victoire, Monsieur le Président propose l'adoption en bloc des 23 propositions. À défaut de pouvoir en faire une analyse plus approfondie, l'Ageefep suggère l'adoption du document article par article.

Bon, ça y est, on va être ici jusqu'à demain. Votons. Trois pour, moins trois contre, plus 13 silences, plus un doyen égale : document adopté en bloc. Simple règle mathématique !

Quoi qu'il en soit, nos trois délégués se sont sentis très seuls. 12 500 étudiants et étudiantes se sont vu refuser le droit à la « participation réelle » aux affaires de leur université et nul, sur un conseil de 23 personnes, n'a fait preuve d'un soupçon de confiance ; comme si l'Ageefep symbolisait l'opposition à l'exemple de celle qu'avait connue à Québec l'ex-ministre Léonard.

Simple déformation professionnelle chez lui ou trait de caractère ? On a quand même eu la gênante impression que cet accueil provocateur visait délibérément à créer un rapport de force

Quatre membres sur un conseil de faculté de 23 personnes ont décidé de ce que semble devoir être « la participation réelle » des étudiants et des étudiantes de la Fep aux affaires de leur Université.

Quelle contradiction avec le préambule des Statuts de l'Université dans lequel il est stipulé :

1- Que soit pleinement reconnu le droit des étudiants à participer à la vie de l'Université ;

2- Que le degré de cette participation soit commandé par les finalités propres à chaque organisme de l'Université ;

Qu'il soit reconnu que cette participation se justifie par :

—le degré selon lequel les étudiants peuvent être affectés par les décisions d'un organisme, et inégal en faveur de Monsieur le doyen et à minimiser l'importance de la participation étudiante.

—l'apport que les étudiants peuvent fournir au travail de cet organisme ;

**4- Que la participation étudiante aux organismes soit importante. Par la participation importante, on entend celle qui donne aux étudiants la possibilité d'exercer une influence réelle.**

En présumant de la bonne foi de Monsieur le doyen, que peut penser un observateur neutre de cette équation mathématique ?

Certes, quelques abstentions étaient justifiées. Pour certains et certaines, le simple fait de s'abstenir de voter du côté du doyen nécessitait une bonne dose de courage. Pour d'autres, il pouvait peut-être s'agir de stratégie. Ce que l'on sait, par contre, c'est que, sans justification sérieuse, on a refusé d'accéder à une demande tout à fait raisonnable des représentantes et des représentants étudiants.

Une telle attitude peut possiblement s'envisager dans le cadre politique, on y est habitué, mais peut difficilement s'appliquer dans le cadre de l'Université. Les étudiants et les étudiantes sont reconnus, d'après les Statuts de l'Université, comme des participants à part entière, n'en déplaise à M. Léonard.

Les 12 500 clients et clientes de la Fep seront surpris. Après 11 ans d'absence, ils s'attendaient à un accueil chaleureux... ils ont eu droit à une douche froide ! ■

1. « Éducation permanente et éducation des adultes à l'Université de Montréal », Jacques Ménard, vice-recteur, Université de Montréal, 10 novembre 1982. (Ce rapport a été rédigé en 1982, mais l'Assemblée Universitaire n'a entamé son étude qu'en 1985 !)

# L'UNION FAIT LA FORCE

AFFAIRES  
ÉTUDIANTES

« À la Faecum, nous serions heureux d'accueillir l'Ageefep, une association très dynamique, parmi nos membres », lisait-on dans *Continuum* dernièrement. L'invitation est lancée. Et ce n'est pas que du côté de l'U. de M. qu'on s'intéresse à l'Ageefep : à l'Université McGill aussi !

---

Nicole RAYMOND

---

« **O**n n'est jamais trop nombreux ni trop solidaires devant une administration universitaire installée dans ses privilèges et ses certitudes, ou devant un gouvernement qui n'attend que l'occasion propice pour couper les fonds dans l'éducation », déclarait Chantal Laplante devant les congressistes les 16 et 17 novembre.

La Faecum est la Fédération qui regroupe la plupart des associations étudiantes de l'U. de M. Elle est considérée par l'Université comme la porte-parole de la communauté étudiante.

Chantal Laplante a été chargée par les délégués et les déléguées de s'occuper des affaires étudiantes. Elle décrit ainsi l'essentiel de sa tâche pour les deux prochaines années : « créer la solidarité avec les autres associations étudiantes ». M<sup>me</sup> Laplante a reçu le mandat de veiller à entretenir des relations harmonieuses, à la fois avec la Faecum et avec les autres étudiants et étudiantes adultes de l'U. de M. et du Québec, qu'ils soient regroupés ou non en association.

L'Ageefep a déjà commencé à entretenir des relations avec une association, celle des étudiants et

des étudiantes adultes de l'Université Mc Gill. Son président, M. Harvey Litvack, était présent au congrès ; il est intervenu à quelques reprises pour encourager les délégués et les déléguées à se donner une association forte et solide. Il a fait part des difficultés d'organisation que connaît son association, qui proviennent principalement, selon lui, de l'absence de permanents. L'Ageefep, avec ses sept employés permanents, pourra faire profiter de telles associations de son expertise. La vice-présidente aux affaires étudiantes déclarait dans son rapport d'activités au congrès : « Plus nous serons nombreux à promouvoir le développement de l'éducation permanente au Québec, plus nous aurons de chances de réussir. » L'Association des étudiants et des étudiantes de la Fep, malgré sa jeunesse, est déjà une association forte et respectée, mais le développement de l'éducation des adultes et de l'éducation permanente est trop menacé par les coupures budgétaires et par l'absence de volonté politique pour que l'Association en entreprenne seule la défense. Du côté des autorités gouvernementales québécoises, on a souvent tendance à négliger l'accessibilité (des adul-

tes et des jeunes) à l'éducation supérieure au profit d'une vaine lutte avec l'Ontario, à savoir laquelle décernera le plus de diplômes.

Une autre association étudiante était représentée en force au congrès des 16 et 17 novembre : la Faecum. Son exécutif a assisté au congrès de façon très assidue. Rappelons que la Faecum est la Fédération qui regroupe la plupart des associations d'étudiants et d'étudiantes de jour (une quarantaine), qu'elle existe depuis 1976 et qu'elle est considérée par l'Université comme la porte-parole de la communauté étudiante.

L'Ageefep et la Faecum entretiennent déjà d'excellentes relations, aux dires des deux parties. Le congrès a confié à un comité conjoint l'étude de la forme que devraient prendre ces relations, c'est-à-dire de voir si l'Ageefep devrait adhérer à la Faecum et, si oui, selon quelles modalités. Le comité est déjà formé et se réunira sous peu. Ses membres sont, pour la Faecum : Martin Munger, secrétaire général, Miguelle Sanchez, coordonnatrice des affaires internes et Sébastien Richard, délégué général aux services aux étudiants ; et pour l'Ageefep : Robert Martin, président, Chantal Laplante, vice-présidente aux affaires étudiantes et Jean-Pierre Vézina, vice-président aux services aux étudiants.

Le comité fera rapport au Conseil de direction de l'Ageefep, qui décidera s'il procède à l'adhésion. Avec la Faecum, l'Ageefep pourrait tenir un référendum pan campus pour obtenir l'accréditation selon la loi 32 (Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants), ce qui aurait l'avantage de libérer l'Association de toute dépendance de l'Université.

Lors du congrès, le secrétaire général de la Faecum, M. Martin Munger, s'est adressé aux personnes présentes pour leur expo-

ser ses vues sur ce qu'est la Fédération, sur ses projets et ses activités, et sur les relations qu'il espère entretenir avec l'Ageefep. M. Martin Munger affirme être très heureux d'avoir enfin un interlocuteur représentant les étudiants et les étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente : « Depuis la naissance de la Faecum, on sentait un vide à ce niveau ». Il espère, bien sûr, que l'Ageefep adhèrera à la Faecum, apportant à cette dernière ses forces neuves.

Selon M. Munger, la présence

de l'Ageefep parmi les associations membres de la Faecum permettrait de mieux travailler à l'abolition des barrières administratives entre les facultés. Pour l'Ageefep, cela signifierait, par exemple, la négociation d'ententes entre les facultés pour la reconnaissance des cours de la Fep.

Dans le mariage Faecum-Ageefep, les représentants de la Faecum apporteraient comme dot leur expérience des associations étudiantes... et ceux de l'Ageefep, leur expérience de la vie. ■

## MC GILL AU CONGRÈS

Lisette BLANCHARD

UN congrès bien peu banal que ce congrès de fondation de l'Ageefep, pardon l'Ageefep, puisque ce simple « e » a soulevé plus de dix interventions tout au long de la première journée, à des moments plus ou moins opportuns ; on en parlait encore le lendemain. Une virgule à enlever ici, un point-virgule à remettre là, on se bat pour des « o » et des « i » mais on est là et quelques-uns, plus braves que d'autres, n'hésitent pas à s'affirmer et peut-être même un peu trop. Malgré cela, on a réussi à passer au travers de cette journée sans trop de retard, « *Ce qui est remarquable pour un congrès de fondation* », n'hésitera pas à dire Harvey Litvack, vice-président de Oriamex International Ltée, étudiant inscrit dans plus de cinq universités dont McGill, président de la McGill Association of Continuing Education Students (MACES) et président par intérim de ACCES (Associations in Consortium of Computer Coops).

J'ai voulu en savoir plus long sur ce philanthrope polyvalent et dynamique qui n'a pas craint de prendre le micro à quelques re-

prises pour tenter d'encourager l'auditoire à faire confiance à sa nouvelle association.

### Harvey, que penses-tu du congrès jusqu'à maintenant ?

Bien organisé... dans le sens que toute l'information est à portée de la main. Quand on pense à toutes les heures que vous avez passées à délibérer sur vos statuts et règlements, tous les petits points agaçants qui ont pu surgir tout au long des débats n'ont pas tellement d'importance dans l'ensemble ; dans ce genre d'assemblée, c'est tout à fait normal. L'important, c'est que maintenant vous ayez vos statuts et règlements : ils sont là ! Il reste encore beaucoup de matériel à débattre aujourd'hui (l'entrevue a été réalisée le dimanche du congrès) et beaucoup, ce soir, partiront fatigués, déçus peut-être, mais seulement à cause de la fatigue. Mais moi, je leur dis : « *Regarde donc tout ce que t'as créé en fin de semaine ! Ton association est fondée, son budget voté.* » Tu sais, l'Ageefep a maintenant des permanents qui travaillent à faire progresser les affaires étudiantes. À McGill, nous n'avons aucun permanent.

Je suis là, jour et nuit, mais bénévolement.

### **Qu'est-ce que McGill offre au niveau du baccalauréat et de la maîtrise ?**

À l'éducation permanente, McGill offre les baccalauréats en commerce et en éducation. Au niveau du deuxième cycle, elle offre un diplôme en administration appliquée, en tourisme, en comptabilité ainsi qu'une partie de la maîtrise en génie. Nous avons aussi une maîtrise en administration, mais elle est fermée parce que nous avons été mal représentés, d'où l'importance de la présence des délégués lors d'un congrès. Nous allons cependant essayer de la faire réintégrer. Il existe quand même une maîtrise en administration qui se donne le soir, mais à la Faculté de commerce qui est, je pense, l'équivalent de vos H.E.C. Toutefois, lorsque nos étudiants adultes changent de faculté, ils tombent automatiquement sous la juridiction d'une association indépendante de la nôtre et dont les objectifs sont différents. Je dois aussi ajouter que l'an dernier, il existait un autre programme de maîtrise en droit et en administration combiné avec McGill et les H.E.C. Ce programme s'échelonnait sur trois ans et offrait à l'étudiant l'avantage de terminer en étant spécialisé dans les deux domaines et parfaitement bilingue. Je pense toutefois qu'à cause de sa très grande popularité, il est de plus en plus contingenté. Il se peut même que maintenant, il ne soit accessible que le jour, mais je n'en suis pas certain. C'est un point que je dois vérifier. De toute façon, ce genre de problème aurait moins tendance à se produire si une bonne association était là pour représenter les étudiants.

### **Vois-tu la nécessité d'avoir un regroupement interuniversitaire pour les étudiants des facultés de l'éducation permanente ?**

Oui, et je vais te dire pourquoi. Prenons l'exemple des ordina-

teurs pour les étudiants. Les membres de la coopérative étudiante de l'École polytechnique font la tournée des sept facultés de génie ; ensemble, elles écrivent à Québec. Quelques mois plus tard, n'importe quel étudiant en génie peut obtenir un prêt sans intérêt pour l'achat de son ordinateur. À son tour, le 30 septembre dernier, un nouveau consortium d'étudiants en sciences de l'administration emboîte le pas, se retrouve à Québec dans le même but et obtient la même chose. Mais quand ceux de l'éducation permanente arrivent six semaines après, on leur refuse le prêt sous prétexte qu'ils travaillent et qu'ils ont de l'argent « *en masse* ». Or, c'est faux puisque 60 % des étudiants adultes vivent sous le seuil de la pauvreté. Deux associations étudiantes telles que le Ræu et l'Aneq rassemblent à elles seules plus de 185 000 étudiants de jour alors que vous, de l'Ageefep, ne représentez que 12 000 étudiants. Si les associations étudiantes de soir se regroupent à leur tour, elles accroîtront suffisamment leur potentiel représentatif pour se faire entendre. Tout réside dans cette « *force de frappe* ».

### **Je crois comprendre que la plupart des universités ont leurs associations étudiantes, veux-tu dire que nous étions la seule qui n'en avons pas ?**

Il y a des associations mais elles diffèrent en importance. La vôtre est peut-être nouvelle mais elle est de loin la mieux organisée. Hier, lorsque j'ai vu que vous aviez réussi à rassembler plus de 195 personnes dont 177 avaient droit de vote, j'ai trouvé ça fameux ! Chez nous, un tel événement ne s'est jamais produit ! Nous, tout ce qu'on a réussi à rassembler pour un congrès, c'est 32 personnes.

### **Comment expliquez-vous un tel résultat du côté de l'Ageefep ?**

Par la communication... vos tournées de classes, votre revue et l'ensemble de votre organisation.

Tout ce que nous avons chez nous, c'est quatre feuilles photocopiées, écrites dans les deux langues, quelques affiches et quelques annonces. Mais nous sommes en train de changer cela. Nous préparons notre premier journal qui sera envoyé directement à chacun des étudiants. On entend ensuite établir notre communication en nous basant sur la vôtre.

### **Comment as-tu entendu parler du congrès ?**

Le mandat de notre vice-président aux affaires extérieures, Alain Lacombe, est justement de maintenir en contact permanent les diverses associations étudiantes. C'est important, car le gros danger des associations est de trop se refermer sur elles-mêmes en pensant que leurs problèmes sont uniques alors que la réalité est tout autre ; ce sont toujours les mêmes problèmes que l'on retrouve d'une association à l'autre. Par exemple, saviez-vous que l'on avait des problèmes similaires aux vôtres en ce qui concerne nos services aux étudiants ? Personne parmi les étudiants adultes ne change de médecin ou de curé parce qu'il étudie. Pourtant, ces services, on les paie. De plus, chez nous à McGill, les services sportifs coûtent 114 \$ à l'étudiant à temps plein et 140 \$ à l'étudiant à temps partiel, soit le même prix que paie un non étudiant pour participer aux mêmes activités. L'Université donne le maximum aux étudiants de jour et nous, on doit se contenter des miettes. Alors, je pense que ce qui vous concerne nous concerne également et c'est pourquoi une bonne communication entre les associations étudiantes est nécessaire si on veut que ça bouge.

Un peu plus tard, au cours de la journée, Harvey est venu me retrouver pour me dire à quel point il trouvait épatant qu'un congrès de cette envergure se déroule à une telle allure « *et ça... il faut le faire !* » ■

# LES CHARGÉS DE COURS SE SYNDICALISENT ENFIN MAIS...

L'Université veille. Depuis huit ans, elle empêche ses 1 400 chargés de cours de se regrouper en syndicat. De Cour d'appel en Cour suprême, elle leur met des bâtons dans les roues. Mais la course pourrait finir bientôt.

---

Nicole RAYMOND

---

**F**IN octobre, le Syndicat des chargés de cours de l'U. de M. obtient son accréditation, après sept années de contestations juridiques de la part de l'Université. Fin novembre, l'Université reprend le combat : elle demande à la Cour suprême la permission de faire appel du jugement de la Cour d'appel du Québec reconnaissant le syndicat.

Le droit d'association est reconnu dans la Charte des droits québécoise. Pourtant, l'U. de M. entrave, depuis 1978, le regroupement en syndicat de ses chargés de cours. Cette fois, à peu près tout le monde est d'accord : l'Université n'a aucune chance que la Cour suprême accepte de l'entendre. Pourquoi alors a-t-on décidé de tenter l'appel ? Essentiellement pour gagner du temps, pour retarder le moment où l'on devra s'asseoir à la table des négociations avec les chargés de cours.

Cette fois, à peu près tout le monde est d'accord : l'Université n'a aucune chance que la Cour suprême accepte de l'entendre.

Des 1 400 chargés et chargées de cours de l'U. de M., environ 300 enseignent à la Faculté de

l'éducation permanente. Les chargés de cours assurent la moitié de l'enseignement dispensé par l'Université de Montréal, dont la presque totalité des cours de la Fep.

La différence entre un chargé de cours et un professeur, c'est que le second est un employé de l'Université qui, en plus de donner des cours, participe à la recherche et au développement de son département ou de sa faculté. Le chargé de cours n'est engagé par l'Université que pour dispenser un cours précis à un moment précis ; on ne le paie ni pour encadrer les étudiants ni pour faire de la recherche.

L'arrivée du Syndicat des chargés de cours pourrait changer bien des choses. À la Fep, le Syndicat pourrait devenir un allié pour l'Ageefep en ce qui concerne certaines de ses revendications. D'ailleurs, les représentants des étudiants de la Faculté réunis en congrès les 16 et 17 novembre derniers ont félicité les chargés de cours pour l'obtention de l'accréditation de leur Syndicat et ont donné à l'exécutif de l'Ageefep le mandat d'entretenir des relations soutenues avec le nouveau syndicat. En fait, les intérêts des chargés de cours et des étudiants se rejoignent : de meilleures conditions de travail pour les premiers signifient souvent de meilleures conditions d'étude pour les seconds. Par exemple, si les chargés de cours, comme les professeurs, avaient accès à des services de secrétariat et de photocopie, s'ils disposaient de locaux pour recevoir leurs étudiants et surtout s'ils étaient payés pour le faire, ils disposeraient de moyens beaucoup plus adéquats

Il n'y a pas que les chargés de cours qui se regroupent en syndicat : début décembre, les responsables de programme et de recherche de la Fep déposaient une demande d'accréditation syndicale. Ces professionnels et professionnelles (36 personnes) ont décidé de fonder un syndicat à cause du climat d'insécurité qui règne à la Faculté de l'éducation permanente depuis que le doyen, M. Jacques Léonard, a congédié cinq des leurs de façon peu orthodoxe.

M. Louis Plamondon, président de l'exécutif provisoire, nous a fait part de ce que seraient les principales revendications du Syndicat, une fois son accréditation obtenue.

Signe du climat qui règne à la Fep, sa première remarque est pour la sécurité d'emploi : « Nous voulons avoir un certain contrôle sur les règles de diminution des postes. Nous croyons qu'on doit favoriser les moyens volontaires ». Quels sont ces « moyens volontaires » ? Par exemple, et c'est la seconde revendication que souligne M. Plamondon, des congés de perfectionnement. Ces congés permettraient aux responsa-

bles de programme et de recherche de se recycler, ce qui est rendu nécessaire par la continuelle évolution des programmes à la Fep.

Dans un autre ordre d'idées, le président du nouveau syndicat nous affirme que les responsables de programme et de recherche de la Fep veulent se faire reconnaître « comme des partenaires égaux du corps académique de l'Université ». Cette demande risque de ne pas faire l'unanimité du côté des professeurs !

Enfin, M. Plamondon déclare vouloir instaurer des rapports d'égalité entre toutes les composantes de la Fep : « le Syndicat des chargés de cours, l'administration, l'Ageefep et le Syndicat des responsables de programme et de recherche ». Selon lui, ces groupes devraient participer ensemble à déterminer ce que sera la Faculté de l'éducation permanente de demain.

Le nouveau Syndicat pourrait être accrédité au début de février... à moins que cela ne prenne huit ans comme pour celui des chargés de cours !

N. R.

*réussira même pas à gagner du temps* ». En effet si, selon toute vraisemblance, la demande d'appel à la Cour suprême est refusée, les délais prévus par le Code du Travail devront être respectés. Avant le 28 octobre 1986, l'Université et le Syndicat devront être parvenus à une entente, sinon les chargés de cours auront le droit de faire la grève.

Même si l'Université refuse de prélever les cotisations des chargés de cours, malgré l'accréditation de leur syndicat, ce dernier n'a aucune difficulté financière ; il dispose des ressources de la C.S.N. qui a même libéré un négociateur à plein temps pour s'occuper du dossier.

Au printemps, l'U. de M. recevra la réponse de la Cour suprême. Si elle est négative, l'Université se verra obligée de reconnaître le Syndicat des chargés de cours. Après huit ans de frustrations, comment les chargés de cours réagiront-ils ? ■

pour préparer et donner leurs cours.

L'absence de corps professoral à la Faculté de l'éducation permanente laisse aux chargés de cours la possibilité d'exercer un rôle plus important que dans les autres facultés. Bien sûr, l'idéal serait de former un corps professoral, mais en attendant que cela soit fait (Dieu et les étudiants savent qu'à l'Université, il ne faut pas être pressé) peut-être pourrait-on encourager la participation des chargés de cours intéressés à la gestion pédagogique des programmes de la Fep. Actuellement, ce sont les responsables de programme qui doivent assumer cette tâche, en collaboration avec les Conseils de programme. Mais le travail à faire est énorme : il faut en même temps répondre aux demandes des étudiants actuels et potentiels, travailler au développement et à l'amélioration du programme, assurer la coordination entre les cours, etc. Le travail des responsables de programme deviendra encore plus

imposant lorsque la Faculté commencera à s'adapter aux besoins que les étudiants, réunis en Congrès, ont exprimés : reconnaissance des acquis, reconnaissance des cours de la Fep par les autres facultés, bac spécialisés, enseignement de 2<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup> cycle, et, en général, une meilleure qualité de la formation. Pourquoi ne pas faire participer les chargés de cours à la gestion pédagogique des programmes ?

En attendant, les responsables du Syndicat des chargés de cours de l'U. de M. préparent tranquillement la négociation de leur première convention collective.

**Les intérêts des chargés de cours et des étudiants se rejoignent : de meilleures conditions de travail pour les premiers signifient souvent de meilleures conditions d'étude pour les seconds.**

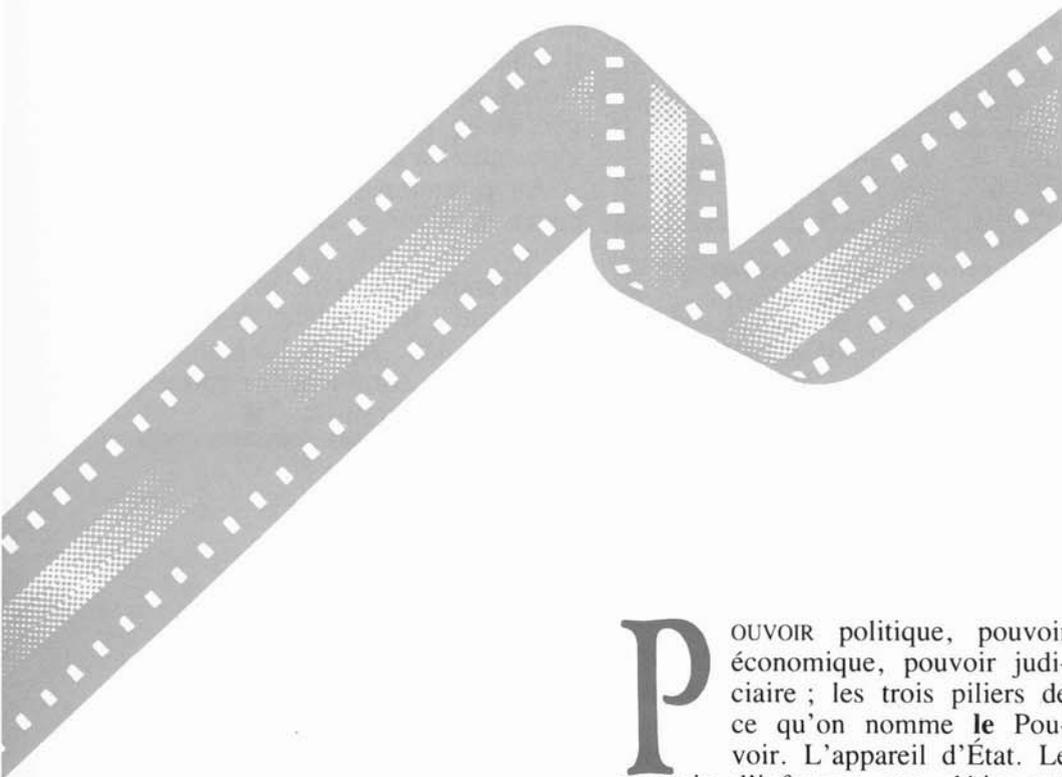
Monsieur Guy Lachaine, président provisoire du Syndicat, n'est pas ébranlé par la demande d'appel de l'Université. « L'Université n'a aucune chance. Elle ne

# L'IMPUISSANCE DU 4<sup>e</sup> POUVOIR

---

Daniel BARIL

---



**P**OUVOIR politique, pouvoir économique, pouvoir judiciaire ; les trois piliers de ce qu'on nomme le Pouvoir. L'appareil d'État. Le pouvoir d'informer que détiennent les médias serait alors un quatrième pouvoir autonome et indépendant des autres. Serge Leroy y a trouvé le titre de son dernier film.

Le 4<sup>e</sup> pouvoir est un film intelligent, de réalisation brillante, qui a valu à Nicole Garcia le prix d'interprétation féminine du Festival des films du monde. Catherine Carré (Nicole Garcia), animatrice vedette d'une émission de télé-actualité, reçoit une bande vidéo démentant les propos qu'un ministre lui a tenus au sujet d'une rencontre entre son gouvernement et un chef de guérilla réfugié en France. Elle a une bombe entre les mains. Que fera-t-elle ? Yves Dorget (Philippe Noiret), journaliste dans un grand quotidien, ex-amant de Catherine Carré, mêlé malgré lui à cette affaire, veut faire

éclater la vérité. Les conséquences de la diffusion du document risquent de prendre des proportions colossales. Journalistes et ministres, médias et gouvernement, tous sont menacés.

Film réaliste ? Oui, répondent les gens du milieu. Leroy décrit merveilleusement bien le contexte quotidien des médias d'information. Contraintes, pressions, stress, décision, enquête, vedettariat. On y trouve par contre des faiblesses certaines. Ce qu'il nous est donné de voir du travail de Carré rend sa popularité surprenante. Elle est hésitante et peu sûre d'elle, fragile même dans son entrevue avec le ministre. Elle n'a pas l'attaque et le mordant d'une Denise Bombardier. Peu convaincante également cette scène où le photographe se laisse prendre la bande vidéo par un Dorget pas très menaçant.

Film réaliste ? Moins lorsqu'on s'arrête sur les éléments de fond du film. Deux journalistes et un photographe détiennent une information pouvant faire tomber le gouvernement. Peuvent-ils agir de façon tout à fait désintéressée pour le seul triomphe de la vérité ? Sans intérêt politique et sans protection ? C'est ce que nous laisse croire le réalisateur. Qu'ils le feraient gratuitement et pour le compte de personne d'autre. Pourtant, les journalistes ne sont pas désincarnés, sans conviction et sans intérêt politique. Watergate, Rainbow Warrior, thon avarié, la vérité a une curieuse odeur partisane.

Dire ou ne pas dire. Silence ou révélation ont ici des conséquences politiques qui font le jeu soit de ceux qui sont au pouvoir, soit de ceux qui y aspirent. Le journaliste ne peut pas ne pas en tenir compte ; il est, volontairement ou non, néces-

*Bonne  
Lecture*

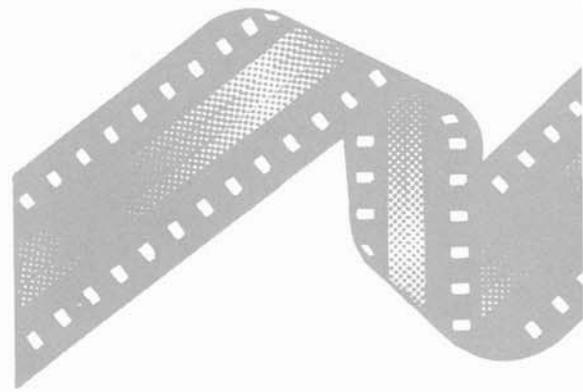
**Adieu, apprenez à rompre sans difficulté, du Dr Howard Halpern (Éditions Le Jour, 214 p.).**

Vous vivez une relation amoureuse épanouie ? Tant mieux. Mais si au contraire votre union vous fait mal et que vous ne pouvez rompre sans souffrir au point de vouloir mourir, vous devez lire ce livre. Le Dr Halpern, psychothérapeute, y explique que parmi les sentiments et les motivations qui empêchent de briser une union destructrice, le plus important et le plus profond est la soif d'attachement, base de la dépendance envers une personne. L'équilibre de cette soif d'attachement se joue entre 0 et 2 ans et règle le comportement adulte, de là la très grande importance de cette période de la vie. Facile à lire, ce livre démontre ce qu'est la soif d'attachement et ses répercussions, et donne encouragements et conseils pratiques pour se sortir d'une relation douloureuse. Il apporte également des éclaircissements aux couples heureux ; il fait prendre conscience des raisons pour lesquelles les partenaires se sont choisis et restent ensemble.

**La gymnastique respiratoire, de Julie Lefrançois, (Les Presses libres, 135 p., 9,95 \$).**

*« Julie Lefrançois a développé la technique de la gymnastique respiratoire il y a une vingtaine d'années. Après avoir étudié le hatha-yoga pendant plusieurs années auprès de maîtres orientaux renommés, elle a décidé de perfectionner l'enseignement qu'elle avait reçu en l'adaptant aux besoins de la société occidentale. »* Julie Lefrançois nous fait réaliser que nous respirons mal ; en revanche, elle nous dévoile la technique de la gymnastique respiratoire et l'influence thérapeutique de la respiration non seulement sur notre santé physique, mais aussi sur notre santé psychique. Elle insiste beaucoup sur les bienfaits de la respiration qui équilibre le moral et qui peut combattre avec succès les troubles organiques, nerveux et émotifs. En parcourant son livre, le lecteur découvre les cinq respirations conscientes, bases de la gymnastique respiratoire, qu'il peut maîtriser grâce à des exercices faciles et à des instructions précises. Ce livre est utile pour tous ceux qui désirent atteindre une meilleure qualité de vie et il peut être un bon outil de référence pour les professeurs soucieux d'offrir une bonne période de relaxation à leurs élèves à la fin d'une séance d'exercices physiques.

**Louise LECLAIRE**



sairement partisan. Cet élément fondamental dans pareil cas est nettement sous-exploité, voire totalement absent dans le film de Leroy. Son absence révèle un purisme qui étonne.

Dans nos médias nord-américains non engagés, à l'image d'un paysage politique sans relief, un Bernard Derome ou un Jean-Guy Dubuc, ce n'est pas dangereux pour nos gouvernants ; ils sont de la même grande famille. La presse française par contre est plus engagée. Les forces politiques y sont plus diversifiées. Dans ce contexte, l'angélisme du duo Carré-Dorget apparaît encore plus invraisemblable.

Leroy dépolitise donc au maximum le travail du journaliste. Les intervenants apparaissent au-dessus des conséquences politiques de leur geste ; préoccupés ou déchirés par les seules répercussions possibles pour leur carrière. Bien légitime

mais bien naïf de leur part. Car le Pouvoir a le bras long.

Et c'est précisément là que s'arrête *Le 4<sup>e</sup> pouvoir*. En réalité, il est bien peu puissant, ce pouvoir ; il ne dépasse guère ce que lui permettent ceux qui participent au véritable Pouvoir. Non, le pouvoir d'informer n'est pas un pouvoir autonome, aux mains libres et propres ; il n'est que l'instrument des autres pouvoirs. Gare à ceux qui tenteraient de s'y soustraire. Surtout s'ils n'ont d'autre protection que leurs bonnes intentions.

Le film de Leroy en est la démonstration même. Les Carré-Dorget n'étaient pas de taille à livrer le combat. Ils n'en avaient pas les moyens. Ni même le patron du quotidien qui pourtant disait se foutre du ministre...

*Le 4<sup>e</sup> pouvoir*, pour ceux qui croient encore au « pouvoir » de l'information. ■

# UNE NOUVELLE SANTÉ POUR LA NOUVELLE ANNÉE

Que comptez-vous faire cette année pour améliorer la santé de votre corps ? Allez-vous le négliger ou l'ignorer totalement comme à l'habitude ou déciderez-vous enfin d'en prendre soin ?

**Ginette ROBILLARD**

**L**A période des Fêtes se termine en vous laissant plusieurs présents dont un estomac à l'envers, à cause des repas pris à des heures irrégulières composés surtout d'aliments riches en calories, arrosés de boissons alcoolisées en quantité, le tout accompagné de courtes périodes de sommeil disséminées ici et là.

Mais l'étudiant de la Fep n'a pas le temps de récupérer qu'il lui faut déjà reprendre le rythme effarant, pour ne pas dire tuant, de la session d'hiver : la petite famille, le travail à plein temps, sans compter les cours du soir. Pas étonnant que sa santé en prenne un dur coup. Résultat : surchargé de travail, le ou la propriétaire de cette « *pauvre santé* », n'a plus un seul instant à lui accorder.

Que faire pour résoudre ce problème ? Entre choisir de consacrer ses week-ends à faire des cures de désintoxication alimentaire ou aller se défouler sur d'anonymes appareils au Centre de conditionnement physique de son quartier, le choix n'est guère tentant et souvent peu efficace.

Il reste une solution : la Fep ! Dans le cadre de l'horaire d'hiver 1986, *Les Belles soirées* offrent à compter du mois de février un

cours intitulé : *Gastronomie nouvelle et santé*, donné par Madame Louise Lambert-Lagacé. Diététiste de renom, elle a publié plusieurs ouvrages parus aux Éditions de l'Homme traitant d'alimentation et de santé, dont : *La boîte à lunch*, *Menu de santé* et *Comment nourrir son enfant*.



Le cours *Gastronomie nouvelle et santé* (EDP-09500) comprend à la fois des exposés et des démonstrations. Il s'échelonne sur six *belles soirées*.<sup>1</sup> Imaginez-vous : n'avoir que six cours durant toute une session avec comme seul souci celui de bien manger ! Quel paradis ! Alors,

pourquoi ne pas s'offrir une pause-santé pour l'année qui s'amorce ? Pourquoi cette fois ne pas opter pour un cours profitable au corps plutôt qu'à l'esprit surexploité qui ne demande qu'à jouir d'une trêve ?

Vous vous dites peut-être que six cours ne suffisent pas à occuper le temps dont vous disposez pour cette session d'hiver. Eh bien, profitez-en pour donner une note différente à cette session. Équilibrez votre esprit en le nourrissant d'autres choses que des cours académiques habituels. Offrez-lui plutôt des cours sur l'art, la musique, la décoration inté-

rieure ou l'affirmation de soi, tous disponibles au programme des *Belles soirées*. Votre santé physique et mentale s'en portera mieux et vous permettra de reprendre vos activités « normales » à la prochaine session. ■

1. Ce cours se donnera chaque mercredi à 19 h 30, du 5 février au 12 mars 1986, au pavillon Marguerite d'Youville, 2375, chemin de la Côte Sainte-Catherine.

# PÉCHÉ MIGNON FLAMBÉ

RÉSOLUTION

Louise LECLAIRE

UN cauchemar durant mon sommeil : dans une grande cuisine, je suis attachée à une chaise, alors que les meilleurs maîtres queux préparent avec brio leurs plus succulentes spécialités. Mon sens olfactif est agréablement stimulé et comblé par ces odeurs qui embaument la pièce où l'on me tient captive. Je dévore du regard les plats délicieux qu'ils apprêtent. Mon estomac se contracte d'envie, mais impossible de me dégager. C'est la torture, la cruauté mentale : prisonnière, je n'ai pas le droit de déguster avec eux ces mets friands ; mon agitation est telle que je me réveille en sursaut.

Le terme cauchemar apparaît-il excessif pour qualifier ce rêve ? Pas à une fille à la diète, car il n'est pire supplice que celui de voir défiler mille délices, que l'on ne peut savourer, parce qu'elles sont toutes aussi engraisantes les unes que les autres. Bienheureux ceux et celles qui mangent à leur guise sans compter les calories.

Ainsi, je suis gourmande : je l'avoue. Je ne résiste pas hélas ! à un bon plat préparé avec passion par un monarque de la cuisine. Et en face du couronnement sublime du repas, le dessert, je me sens dépouillée de volonté, assujettie. Je sacrifierais sans hésitation mes langoustines à la provençale pour l'une de ces nombreuses frivolités sucrées. Je les connais presque toutes par leur nom, ces beautés tentatrices, parce qu'en plus d'être bonnes, elles sont belles et appétissantes.

Mais étant de celles qui doivent constamment surveiller leur poids pour satisfaire aux normes d'esthétique de la société d'aujourd'hui, je me languis de ne pouvoir me laisser aller à ma faiblesse devant un repas plantureux et bien arrosé. La moindre velléité de tentation est anéantie par un panneau-réclame qui me ramène à la sagesse en me narguant avec une cuisse féminine ferme et un torse masculin bien développé ; par des photos de beaux mannequins qui font le guet à la porte de mon garde-manger ; par un film du genre *Blue Lagoon* qui me fait envier les qualités physiques parfaites d'une gracieuse sirène. Subliminal : déviances et remords garantis.

En face du couronnement sublime du repas, le dessert, je me sens dépouillée de volonté, assujettie.

Je suis opposée à toute forme de violence et pourtant, me priver de ces divines gourmandises me brutalise. Celui qui est mince a-t-il seulement déjà imaginé devoir modifier son trajet pour ne pas apercevoir le capuchon jaune d'une rôtisserie Saint-Hubert parce qu'il tomberait, à cette vue, dans un état d'hyper-salivation gênant ? A-t-il une seule fois évité de se retrouver près d'une pâtisserie pour ne pas entrer en transe, suite à sa lutte acharnée contre son imagination qui lui projetterait d'alléchantes friandises et de suaves odeurs ?

Enfin, que dire de ces diableries déguisées sous l'apparence des fêtes de Pâques ou de la Saint-Valentin, ultimes épreuves pour mes bonnes résolutions : « *Mon amour, je t'aime ; voici pour toi mon cœur... en chocolat* ». La prochaine fois que je recevrai un beau gros cœur enrobé de chocolat, je dirai au Roméo : « *Si tu m'aimes, ne m'offre plus ton cœur de cette façon, car tu en verras bientôt les effets autour de mes hanches, que cela te plaise ou non. Alors, tes étreintes amoureuses devront être tellement enflammées qu'elles feront fondre ces poignées d'amour dont tu serais la cause... à moins que tu ne m'aimes bien dou-* » ■



# ILS SONT 64

## À...

Prêter oreille et voix à l'Ageefep : voilà la mission des représentantes et des représentants de certificat élus au Congrès.

Normand LABELLE

**L**ORS du congrès de fondation de l'Ageefep, chaque représentant de classe a été convié à retourner en classe le dimanche matin, non pas pour assister à un cours imprévu ou à une messe dominicale nouveau genre, mais pour élire les représentants et les représentantes de leurs certificats, qui deviendront *ipso facto* les « agents » de l'Ageefep. Leur mission : être nos oreilles et notre voix au sein des conseils de programme. Ces conseils sont là pour assurer un soutien au responsable de programme. On y réunit plusieurs groupes d'intervenants (personnel de la Faculté, professeurs,

etc.), ce qui permet de tenir compte de l'opinion de chacun. Grâce à la présence des représentants et des représentantes de certificat, nos revendications seront entendues dans tous les conseils de programme.

Les membres du Comité exécutif et les directeurs de famille assureront l'encadrement de nos représentants et représentantes pour faciliter, le plus possible, leur travail. Ainsi, Mme Georgia Lazarakis préparera des dossiers sur les problèmes académiques et M. Christian Arseneault s'occupera de la coordination du travail des représentants et des représentantes de certificats.



Les délégués élisent leurs représentants de certificats.

De plus, les représentants et les représentantes de certificat sont membres du Conseil de direction élargi de l'Ageefep, instance qui se réunira les années où il n'y aura pas de congrès et dans les occasions spéciales. Voilà donc des hommes et des femmes qui auront un rôle important dans notre association. Bien entendu, vos suggestions et commentaires sont indispensables pour s'assurer que leur travail soit le plus près possible de vos attentes. Pour les joindre, vous n'avez qu'à passer un coup de fil à l'Ageefep qui le reliera au représentant ou à la représentante de certificat concerné. ■

### FAMILLE FORMATION ET INTERVENTION SOCIALE

- 1) Créativité**  
Pierre Cinq-Mars  
Reynald Lacasse  
Fathallah Kurdi
- 2) Criminologie**  
Diane-Marie Charron  
Pierrette Guérin
- 3) Environnement**  
Brigitte Daversin  
Camille Bouchard
- 4) Animation**  
Claudette Perry  
Josiane Cusson  
Pierrette Deslandes
- 5) Relations interpersonnelles**  
Lise Tanguay
- 6) Micro-programme « PIAF »**  
Sylvie Fullum

### FAMILLE TRAVAIL ET DROIT

- 1) Droit**  
Réal Leblanc  
Carole Belval  
James Louski  
Normand Labelle
- 2) Gestion des services de santé**  
Guillemette Major  
Laurent Ménard  
Ginette Cloutier  
Yvon St-Hilaire
- 3) Relations industrielles**  
Danielle Boulet  
Gilles Delorme  
Rock Bussière  
Diane Pelletier

### FAMILLE PRÉVENTION ET SANTÉ

- 1) Imagerie médicale**  
Christine Dupuis
- 2) Gérontologie**  
Jocelyne Matte  
Kim Girard

Marc Rochefort  
Alain Paradis

- 3) Toxicomanie**  
Alain Lutfy  
Richard Lyonnais  
Claude Grenier  
Pierre Baillargeon

- 4) Santé et sécurité au travail**  
Richard St-Hilaire  
Jacques Boisvert  
Reine Major  
Jacques Boyer

- 5) Santé communautaire**  
Ginette Brunelle  
Maria Picciuto  
Francine Ladouceur  
Sylvie Fortin

### FAMILLE COMMUNICATION ET CULTURE

- 1) Traduction**  
Jocelyne Daigneault  
Éric Hall  
Marie-Claude Rochon  
Robert Pellerin

- 2) Culture et civilisation**  
Suzanne Plourde  
D'Arcy Archambault

- 3) Communication**  
Michelle Labarre  
Serge-Robert Lauzon

- 4) Recherche documentaire et rédaction française**  
Lise Gauthier  
Robert Martin

- 5) Publicité**  
Claude Lussier  
Sophie Mayer  
Marie-France Polidori  
Joseph Moukouri

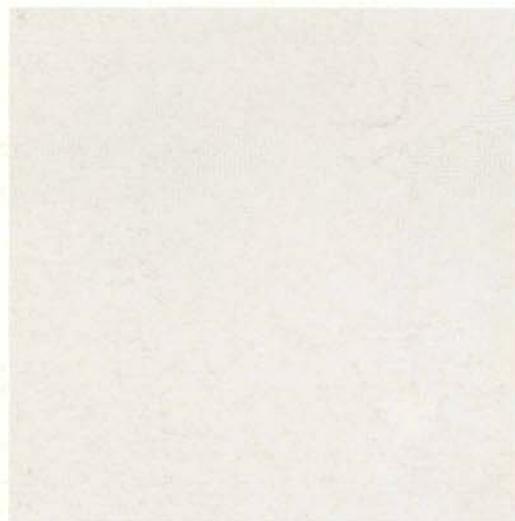
- 6) Relations publiques**  
Lyné Lemieux  
Myriam Massabki  
Benoît Cardin  
Claude Hamel

- 7) Information et journalisme**  
Liliane Charbonneau  
Lucie Giroux  
Jean Paradis

- 8) Enseignement du français langue seconde**  
Jacques Côté  
Guylaine Faucher

L'Université, la nuit, telle que nous la voyons soir après soir. C'est le sigle que les congressistes de l'Ageefep ont adopté comme symbole officiel de l'Association. Remarquez que l'Ageefep n'a pas la tête dans les étoiles, mais bien les pieds sur terre !





**Au nom du Conseil de direction  
de l'Ageefep et en mon nom per-  
sonnel, je vous souhaite une bonne  
et heureuse année !**

**Le président,**

*Robert Martin*

**Robert Martin**